



# Bulletin Officiel

N°6167 Vendredi 14 Août 2020

www.cmf.tn

— 25<sup>ème</sup> Année —

ISSN 0330-7174

## COMMUNIQUEES DU CMF

AVIS D'OUVERTURE D'UNE OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE HEXABYTE SA	2-4
INFORMATION FINANCIERE DANS LE CONTEXTE DE LA CRISE DU COVID 19	5-6
TRANSITION AUX NORMES COMPTABLES IFRS 2021	7-8

## AVIS DES SOCIETES

### EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE SANS APE

AMEN BANK	9-14
-----------	------

### ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SOCIETE INDUSTRIELLE DES TEXTILES – SITEX –	15
---	----

### PROJET DE RESOLUTIONS AGO

SOCIETE INDUSTRIELLE DES TEXTILES – SITEX –	16-17
---	-------

### INFORMATIONS POST AGO

CITY CARS	18-24
-----------	-------

## ANNEXE I

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

## ANNEXE II

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

## ANNEXE III

ETATS FINANCIERS ARRETEES AU 31 DECEMBRE 2019

- SOCIETE INDUSTRIELLE DES TEXTILES – SITEX -

## ANNEXE IV

SITUATIONS TRIMESTRIELLES ARRETEES AU 30 JUIN 2020

- MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV
- UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV
- UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV
- UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV

<b>AVIS DU CMF</b>
--------------------

**Offre Publique de Retrait -OPR-****Avis d'ouverture d'une Offre Publique de Retrait sur les actions de la société HEXABYTE SA**

Par décision n° 27 du 30 juillet 2020, le Conseil du Marché Financier a déclaré recevable l'Offre Publique de Retrait sur les actions de la société HEXABYTE SA.

Le présent avis est établi sous la responsabilité de l'initiateur de l'offre et de la société visée, chacun en ce qui le concerne.

Il est porté à la connaissance du public, des actionnaires de la société HEXABYTE SA et des intermédiaires en bourse que la société Standard Sharing Software-3S, détenant de concert avec la Société de Promotion Immobilière NAFISSA 1 927 632 actions<sup>1</sup>, représentant 99,82% des droits de vote de la société HEXABYTE SA (soit 92,53% du capital), lance une Offre Publique de Retrait -OPR- visant l'acquisition des actions qu'elle ne détient pas dans le capital de ladite société et ce, dans le cadre de l'article 173 du Règlement Général de la Bourse.

**I - INFORMATIONS GENERALES :****1. Présentation de la société HEXABYTE SA :**

- **Date de constitution** : 09 mai 2001.

- **Objet social** : La société a pour objet principal :

1. Assurer la fourniture de services à valeur ajoutée des télécommunications de type internet.
2. Assurer la conception, la production et la commercialisation de tous logiciels, matériels et équipements informatiques.

La société peut également :

- Procéder à la prise de participation ou d'intérêt dans toutes sociétés ou opérations quelconques par voie de fusion, apports, souscription, achat de titres et droits sociaux, constitution de sociétés nouvelles ou de toute autre manière,
- Et généralement toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus ou à tout autre objet similaire ou connexe.

- **Renseignements concernant le capital** :

- ✓ **Capital social** : 2 083 334 dinars.
- ✓ **Nombre total des droits de vote** : 1 931 191 droits de votes.
- ✓ **Nombre total des titres** : 2 083 334 actions.

**2. Structure du capital au 22 Juillet 2020 (date de clôture de l'OPA obligatoire) :**

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
<b>Initiateur :</b> Société Standard Sharing Software-3S	1 889 029	90,67%	1 889 029	97,82%
SPI Nafissa	38 600	1,85%	38 600	2%
Société Hexabyte (contrat rachat d'actions)	152 143	7,30%	0	0%
<b>Autres actionnaires :</b> 62 actionnaires	3 562	0,17%	3 562	0,18%
<b>TOTAL</b>	<b>2 083 334</b>	<b>100,00%</b>	<b>1 931 191</b>	<b>100,00%</b>

<sup>1</sup> 1 927 629 actions détenues à la date de clôture de l'OPA obligatoire, soit le 22 Juillet 2020, auxquelles s'ajoutent 3 actions acquises en Bourse par la société Standard Sharing Software-3S pendant la séance du 28 Juillet 2020.

- Suite -

**3. Composition actuelle du conseil d'administration :**

Membre	Qualité	Représentant	Mandat
Aïssa Hidoussi	Président	Lui-même	2019-2021
Naceur Hidoussi	Administrateur	Lui-même	2019-2021
Zeineb Bhira épouse Hidoussi	Administrateur	Lui-même	2019-2021
Rafiaa Bhira épouse Harzallah	Administrateur	Lui-même	2019-2021
Mohammed Dimassi	Administrateur	Lui-même	2019-2021
Ines Zalila	Administrateur	Lui-même	2019-2021

**4. Transactions récentes :**

Les transactions réalisées sur les actions Hexabyte depuis le 22 Juillet 2020 (date de clôture de l'OPA obligatoire) s'établissent comme suit :

Séance	Cours en dinars	Volume traité	Capitaux échangés en dinars
28/07/2020	7,550	3'	22,650

**5. Situation financière de la société :****a- Etats financiers individuels de la société Hexabyte arrêtés au 31 décembre 2019 :**

Cf Bulletin Officiel du CMF N° 6086 du vendredi 17 avril 2020.

**b- Etats financiers consolidés du Groupe Hexabyte arrêtés au 31 décembre 2019 :**

Cf Bulletin Officiel du CMF N° 6086 du vendredi 17 avril 2020.

**c- Indicateurs d'activité trimestriels de la société Hexabyte arrêtés au 30 juin 2020 :**

Cf Bulletin Officiel du CMF N° 6150 du lundi 20 juillet 2020.

**II - CARACTERISTIQUES DE L'OFFRE****1. Présentation de l'initiateur :**

Il s'agit de la société Standard Sharing Software-3S, détenant de concert 1 927 632 actions, représentant 99,82% des droits de vote de la société HEXABYTE (soit 92,53% du capital).

**2. But de l'Offre Publique de Retrait et intentions de l'initiateur de à l'égard de la société visée :**

Suite à l'opération d'OPA obligatoire portant sur le reste du capital de la société HEXABYTE et à la séance de Bourse du 28 Juillet 2020, la société Standard Sharing Software-3S détient de concert avec la Société de Promotion Immobilière NAFISSA 1 927 632 actions<sup>2</sup> représentant 92,53% du capital de la société HEXABYTE (99,82% des droits de vote).

Le reliquat détenu par le public, se limitant à 0,17% du capital, est insuffisant pour l'élaboration d'un marché. Ainsi, la société Standard Sharing Software-3S se propose de racheter les actions restantes et de retirer HEXABYTE de la cote de la Bourse.

Après le retrait d'HEXABYTE de la cote de la Bourse et dans le but d'en simplifier la gestion, **3S procédera à la transformation de la structure juridique de la SA Hexabyte pour en faire une SARL.**

**3. Intermédiaire en bourse chargé de l'opération :**

COFIB CAPITAL FINANCES -intermédiaire en bourse- sis 25, rue Dr Calmette, Mutuelle ville -1082- Tunis, est chargé de la réalisation de l'opération.

**4. Nombre de titres visés par l'offre :**

**3 559** actions représentant **0,17%** du capital de la société HEXABYTE (**0,18%** des droits de vote).

**5. Prix de l'offre :**

**7,550 dinars** l'action de nominal 1 dinar.

<sup>1</sup> 3 actions Hexabyte acquises en Bourse par la société Standard Sharing Software-3S.

<sup>2</sup> 1 927 629 actions détenues à la date de clôture de l'OPA obligatoire, soit le 22 Juillet 2020, auxquelles s'ajoutent 3 actions acquises en Bourse par la société Standard Sharing Software-3S pendant la séance du 28 Juillet 2020.

- Suite -

**6. Méthodes d'évaluation et éléments retenus pour l'appréciation du prix des actions de la société visée :**

Le prix retenu est le prix de réalisation de l'opération d'acquisition de bloc de contrôle et de l'OPA obligatoire.

**7. Période de validité de l'offre :**

L'OPR est ouverte pendant 21 séances de bourse, du **mercredi 05 août 2020** au **vendredi 04 septembre 2020** inclus.

**8. Engagement de l'initiateur de l'offre :**

La société Standard Sharing Software-3S, initiatrice de l'OPR se déclare unique acquéreuse des actions mises en vente lors de la réalisation de l'opération et s'engage pendant la période de validité de l'offre à acquérir la totalité des actions de la société HEXABYTE qui seront offertes à la vente sur le marché de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

**9. Engagement de l'intermédiaire en bourse chargé de la réalisation de l'opération :**

COFIB CAPITAL FINANCES, intermédiaire en Bourse, représenté par son Directeur Général Monsieur Karim ABDELKAFI, garantit irrévocablement la teneur des engagements pris pour l'exécution de cette offre dans les conditions sus-indiquées.

**10. Transmission des ordres :**

Les actionnaires désirant répondre à cette OPR peuvent présenter leurs ordres à l'intermédiaire en bourse de leur choix, durant la période de validité de l'offre.

**11. Résultat de l'Offre :**

A l'expiration du délai de validité de l'offre, la société Standard Sharing Software-3S informera la BVMT du nombre de titres HEXABYTE acquis pendant cette période. La BVMT communiquera au CMF un état récapitulatif détaillé sur le résultat de l'OPR qui fera l'objet d'un avis qui paraîtra aux Bulletins Officiels de la BVMT et du CMF.

**A l'issue de l'OPR et quel que soit son résultat, la radiation du marché principal de la cote de la bourse de l'ensemble des actions de la société HEXABYTE ainsi que son déclassement de la catégorie des sociétés faisant appel public à l'épargne seront prononcés.**

**La cotation en bourse de HEXABYTE reprendra à partir du mercredi 05 août 2020.**

**COMMUNIQUE DU CMF**

**Avec l'amélioration relative de la situation sanitaire en Tunisie et compte tenu des conséquences économiques attendues de la pandémie de COVID 19, le Conseil du Marché Financier se mobilise pour accompagner les sociétés cotées à la bourse des valeurs mobilières de Tunis, afin de faire face à l'éventuelle complexité liée à la mise en œuvre de la réglementation sur l'information financière.**

Le Conseil du Marché Financier, et dans le cadre de son rôle de protection de l'épargne investie en valeurs mobilières, tient à encourager les sociétés à suivre les meilleures pratiques en matière de communication financière permettant de promouvoir la confiance des investisseurs.

Ainsi et eu égard au contexte COVID 19, qui rend nécessaires des divulgations spécifiques, détaillées et plus importantes d'informations significatives ainsi qu'une réponse de la part des organes de gouvernance aux circonstances évolutives, le CMF a procédé à une relance par courrier aux sociétés concernées afin de rappeler les éléments à prendre en considération lors de la publication des états financiers intermédiaires ainsi qu'au niveau de l'information permanente à divulguer.

Les sociétés cotées ont été appelées à informer au niveau de leurs états financiers au 30 juin 2020 sur les hypothèses et les jugements retenus, une attention particulière devant être accordée à l'hypothèse de continuité d'exploitation.

Dans ce cadre et compte tenu des difficultés accrues d'implication de jugements et d'estimations liées au contexte COVID, le CMF a rappelé l'importance du rôle primordial attribué aux comités permanents d'audit, de veille à la fiabilité de l'information financière et le respect des dispositions légales et réglementaires.

Aussi, les dites sociétés ont été invitées à inclure au niveau de leurs états financiers semestriels, une information relative notamment à l'impact du COVID 19 sur l'activité, la situation financière et les performances, ainsi que sur les mesures gouvernementales de soutien dont elles ont bénéficié le cas échéant.

- Suite -

L'information communiquée sur l'impact de la pandémie du COVID 19 devant être régulièrement mise à jour, avec les données les plus récentes relatives aux conséquences de cette crise sur la situation financière et sur les perspectives d'avenir.

Le CMF a appelé également les sociétés à la plus grande transparence concernant l'information divulguée sur le marché. Par conséquent, les émetteurs ont été encouragés à porter une attention particulière à leurs obligations d'information continue relative notamment aux répercussions connues et anticipées de la pandémie ainsi qu'à, tout fait important susceptible, s'il était connu, d'avoir une incidence significative sur le cours ou la valeur des titres.

**COMMUNIQUE DU CMF**

Le Conseil du Marché Financier porte à la connaissance des sociétés cotées à la bourse des valeurs mobilières de Tunis, aux banques et aux établissements financiers\*, aux sociétés d'assurance et de réassurance ; qu'en vertu de la décision de l'assemblée générale du Conseil National de la Comptabilité du 6 septembre 2018, les institutions sus indiquées sont appelées à établir leurs **états financiers consolidés** selon les normes internationales d'information financière (IFRS) à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021.

A cet effet, les sociétés et établissements concernés sont appelés dès à présent, à mettre en place un plan d'actions, détaillant les étapes nécessaires pour l'implémentation du nouveau référentiel comptable qui sera adopté. Ce plan doit être approuvé par le conseil d'administration ou le conseil de surveillance de l'institution, qui sera assisté par le comité permanent d'audit.

Chaque institution concernée, doit veiller à la constitution d'un comité ou d'un groupe de travail pour le suivi et la supervision de l'exécution dudit plan. Ledit comité rend compte de ses travaux directement au conseil d'administration ou au conseil de surveillance et doit inclure au minimum des responsables des unités chargées du système d'information, du service comptable et financier, du service audit interne et des représentants des sociétés du groupe.

Ce comité sera chargé notamment de :

- Mettre en place le plan d'actions ci-dessus indiqué et l'échéancier d'exécution dudit plan ;
- Recenser les difficultés d'application du nouveau référentiel et les divergences avec le référentiel existant ;
- Préparer une étude d'impact traduisant l'effet de l'adoption des normes IFRS sur la situation financière du groupe.

---

(\*) Les établissements financiers qui font appel public à l'épargne.

- Suite -

Les sociétés et établissements concernés, sont appelés à informer **régulièrement le CMF de l'état d'avancement desdits travaux.**

Aussi les institutions susvisées, sont encouragées à suivre les meilleures pratiques d'information financière pendant la période de transition entre les normes comptables locales et les normes internationales IFRS applicables à compter de 2021.

Il est à signaler, qu'en cas de difficultés ou d'incertitudes, dans la mise en application du référentiel IFRS et afin de se prononcer sur les traitements appropriés, les sociétés concernées sont appelées à consulter le Conseil National de la Comptabilité, organisme chargé, de par les dispositions de la loi 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable, d'examiner et de donner son avis sur l'application des normes comptables et de traiter les questions relatives à la comptabilité.

Aussi, les sociétés susvisées sont appelées, à exposer au niveau du rapport annuel relatif à l'exercice 2019, les principales dispositions prises pour assurer le succès du projet de transition vers les normes IFRS et le degré d'avancement dudit projet. Cette description pourra comprendre, les mesures générales prises pour traiter les problématiques opérationnelles et de contrôle, ainsi que les risques et incertitudes susceptibles d'affecter l'activité et engendrés par le changement de référentiel comptable.

Enfin lesdites sociétés sont invitées à organiser des communications financières au cours de l'année 2020, à l'attention des différents professionnels de la place afin d'éclairer le public sur les principales divergences d'ores et déjà identifiées entre les méthodes comptables actuellement suivies et celles qui seront adoptées en 2021, ainsi que sur l'impact de l'adoption du référentiel IFRS sur la situation financière du groupe.

<b>AVIS DES SOCIETES</b>
--------------------------

**Emission d'un emprunt obligataire subordonné  
sans recours à l'appel public à l'épargne**



بنك الأمان  
**AMEN BANK**

*Société Anonyme au capital de 132 405 000 dinars divisé en 26 481 000 actions de nominal 5 dinars*

Siège social : Avenue Mohamed V - 1002 Tunis

Identifiant unique : 0000221M

Tél : 71 148 000 - Fax : 71 833 517

E-mail : amenbank@amenbank.com.tn

*Objet social : Exercice de la profession bancaire notamment par la mobilisation de l'épargne et l'octroi des crédits*

<b>EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE</b>
---

<b>SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE</b>
--

<b>« AMEN BANK SUBORDONNE 2020-2 »</b>
--

<b>DE 20 000 000 DINARS SUSCEPTIBLE D'ETRE PORTE A UN MAXIMUM DE 40 000 000 DINARS</b>
--

<b>PRIX D'EMISSION : 100 DINARS</b>
-------------------------------------

**1. Décisions à l'origine de l'émission de l'emprunt obligataire:**

L'Assemblée Générale Ordinaire de la société réunie le 30/06/2020 a autorisé l'émission d'emprunts sous forme Obligataire ou autres pour un montant ne dépassant pas 300 millions de dinars, et a donné au Directoire les pouvoirs nécessaires pour fixer les montants successifs, les modalités pratiques et les conditions des émissions précitées.

Cette autorisation est valable jusqu'à la date de tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2020.

Usant de ces pouvoirs, le Directoire d'Amen Bank, a décidé d'émettre un emprunt obligataire d'un montant de 20 millions de dinars susceptible d'être porté à un maximum de 40 Millions de dinars, et ce, sans recours à l'Appel Public à l'Epargne, selon les conditions suivantes :

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement annuel par obligation subordonnée
Catégorie A	5 ans	9,50% et/ou TMM+2,75%	Amortissement Constant par 1/5 à partir de la 1 <sup>ère</sup> année et Intérêts Trimestriels à partir du 1 <sup>er</sup> trimestre
Catégorie B	5 ans	9,75% et/ou TMM+2,95%	Amortissement et Intérêts In Fine (Coupon unique)

- Suite -

## 2. Renseignements relatifs à l'émission :

### 2-1 Montant de l'emprunt:

Le montant nominal du présent emprunt est fixé à 20 Millions de dinars divisé en 200 000 obligations de 100 dinars de nominal susceptible d'être porté à un maximum de 40 Millions de dinars divisé en 400 000 obligations de 100 dinars de nominal.

Le montant définitif de l'emprunt «Amen Bank Subordonné 2020-2» fera l'objet d'une publication au bulletin officiel du CMF et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

### 2-2 Période de souscriptions et de versements :

Les souscriptions et les versements à cet emprunt seront reçus à partir du **21/07/2020** aux guichets d'AMEN INVEST, intermédiaire en Bourse, et seront clôturées au plus tard le **23/09/2020**. Les souscriptions peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant de 40 Millions de Dinars est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 400 000 obligations subordonnées.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 20 Millions de dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **23/09/2020**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 20 Millions de dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **23/09/2020**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **20/10/2020** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

### 2-3 But de l'émission :

Le but de la présente émission est de :

- Préserver l'adéquation entre les maturités et les taux des ressources et des emplois de la banque en adossant des ressources longues à des emplois longs.
- Renforcer davantage les fonds propres nets de la Banque en application de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17/12/1991 qui fait référence aux emprunts subordonnés pour définir les fonds propres complémentaires, composants des fonds propres nets. Ces emprunts subordonnés ne seront pris en compte annuellement pour le calcul des fonds propres complémentaires qu'à concurrence du capital restant dû et dans les limites fixées par la circulaire sus-visée (à savoir 50% du montant des fonds propres nets de base).

## 3. Caractéristiques des titres émis :

### 3-1 Nature, forme et délivrance des titres

**La législation sous laquelle les titres sont créés :** Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination (cf. rang de créance).

De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit : le Code des Sociétés Commerciales, livre 4, titre1, sous titre 5 chapitre 3 : des obligations.

Ils sont également prévus par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n°91-24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers.

**Dénomination de l'emprunt :** « Amen Bank Subordonné 2020-2 ».

**Nature des titres :** Titres de créance

**Forme des obligations:** Les obligations subordonnées du présent emprunt seront nominatives.

- Suite -

**Catégorie des titres :** Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination (cf. rang de créance).

**Modalité et délais de délivrance des titres :** Le souscripteur recevra dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations subordonnées souscrites délivrée par l'intermédiaire en Bourse AMEN INVEST.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisi, ainsi que la quantité y afférente.

### 3-2 Prix de souscription et d'émission

Les obligations subordonnées souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation subordonnée, payables intégralement à la souscription.

### 3-3 Date de jouissance des titres en intérêts

Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre de la présente émission portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le 23/09/2020, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations subordonnées est fixée au 23/09/2020, soit la date limite de clôture des souscriptions.

### 3-4 Date de règlement :

Les obligations subordonnées sont payables en totalité à la souscription.

### 3-5 Taux d'intérêt :

Les obligations subordonnées du présent emprunt seront offertes à des durées et des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

#### **Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans avec amortissement annuel et paiement trimestriel des intérêts:**

**Taux variable :** Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +2,75% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 275 points de base. Les 12 mois à considérer vont :

- ✓ du mois de décembre de l'année N-1 au mois de novembre de l'année N pour l'échéance du 23/12 ;
- ✓ du mois de mars de l'année N-1 au mois de février de l'année N pour l'échéance du 23/03 ;
- ✓ du mois de juin de l'année N-1 au mois de mai de l'année N pour l'échéance du 23/06 ;
- ✓ du mois de septembre de l'année N-1 au mois d'août de l'année N pour l'échéance du 23/09.

**Taux fixe :** Taux annuel brut de 9,50% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

#### **Pour la catégorie B d'une durée de 5 ans (coupon unique) :**

**Taux variable :** Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +2,95% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 295 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois de septembre de l'année N-1 au mois d'août de l'année N.

*Une obligation à coupon unique est un titre dont le remboursement s'effectue à l'échéance uniquement avec le paiement des intérêts capitalisés.*

- Suite -

**Taux fixe :** Taux annuel brut de 9,75% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

*Une obligation à coupon unique est un titre dont le remboursement s'effectue à l'échéance uniquement avec le paiement des intérêts capitalisés.*

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

### **3-6 Amortissement et remboursement :**

Les obligations subordonnées émises relatives à la catégorie A feront l'objet d'un amortissement annuel de 20 DT par obligation soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commence à la première année.

Les obligations subordonnées émises relatives à la catégorie B feront l'objet d'un remboursement coupon unique in fine à l'échéance.

L'emprunt sera amorti en totalité le 23/09/2025 pour la catégorie A et B.

**3-7 Prix de remboursement :** Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

### **3-8 Paiement :**

#### **Pour la catégorie A :**

- ✓ Le paiement trimestriel des intérêts sera effectué à terme échu le 23 décembre, le 23 mars, le 23 juin et le 23 septembre;
- ✓ Le remboursement du capital dû sera effectué à terme échu le 23 septembre de chaque année ;

Le premier paiement des intérêts aura lieu le **23 /12/2020** pour la catégorie A ;

La dernière échéance est prévue pour le **23/09/2025** pour la catégorie A.

#### **Pour la catégorie B :** Remboursement à l'échéance (coupon unique).

- ✓ Le remboursement du capital dû sera effectué à terme échu le **23/09/2025** ;
- ✓ Pour la catégorie B, les intérêts sont capitalisés et payés à l'échéance le **23/09/2025**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital pour les deux catégories seront effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

### **3-9 Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :**

#### **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :**

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui à une date donnée, égalise à ce taux, et à intérêts composés, les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de 9,50% l'an pour la catégorie A, et de 9,75% pour la catégorie B pour le présent emprunt subordonné.

#### **Marge actuarielle (souscription à taux variable) :**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de Juin 2020 à titre indicatif, qui est égale à 7,525%, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt pour la catégorie A et B, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 10,275% pour la catégorie A et 10,479% pour la catégorie B. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 2,75% pour la catégorie A et de 2,954% pour la catégorie B, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

- Suite -

### 3-10 Durée totale :

Les obligations du présent emprunt obligataire subordonné sont émises selon deux catégories :

- Catégorie A : sur une durée de vie totale de 5 ans (amortissement annuel)
- Catégorie B : sur une durée de vie totale de 5 ans (Coupon unique)

### 3-11 Durée de vie moyenne :

La durée de vie moyenne des obligations du présent emprunt obligataire subordonné est de :

- Catégorie A : 3 ans (amortissement annuel)
- Catégorie B : 5 ans (Coupon unique)

### 3-12 Duration (souscription à taux fixe) :

La duration pour les obligations du présent emprunt obligataire subordonné est de :

- Catégorie A : à taux fixe de 9,50% est de 2,573 années
- Catégorie B : à taux fixe de 9,75% est de 5 années

### 3-13 Mode de placement :

Il s'agit d'un **placement privé**. L'émission de cet emprunt se fera **sans recours à l'Appel Public à l'Epargne**. Toutefois, les souscriptions à cet emprunt ne pourront être faites ni au profit d'OPCVM, ni au profit de comptes gérés.

### 3-14 Cessibilité des obligations :

Les obligations émises dans le cadre de cet emprunt obligataire sont librement cessibles. **Toutefois, les souscripteurs audit emprunt s'engagent à ne pas céder leurs obligations au profit d'OPCVM ou au profit de comptes gérés. Les intermédiaires en bourse chargés des transactions portant sur ces obligations sont tenus de s'assurer de cette condition. En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter la condition fixée, préalablement au vendeur et ce, pour la durée de vie restante de l'emprunt.**

### 3-15 Rang de la créance et maintien de l'emprunt à son rang

✓ **Rang de créance** : En cas de liquidation de l'AMEN BANK, le remboursement du nominal des obligations subordonnées de la présente émission n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés et/ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs émis par l'émetteur. Le remboursement du nominal des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur, proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 et suivants du code des sociétés commerciales.

Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

✓ **Maintien de l'emprunt à son rang** : L'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances qu'il pourrait émettre ultérieurement, en dehors de celles prévues au niveau du document de référence susvisé aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

### 3-16 Garantie

Le présent emprunt subordonné ne fait l'objet d'aucune garantie.

### 3-17 Notation

Le présent emprunt obligataire subordonné n'est pas noté.

- Suite -

### **3-18 Domiciliation de l'emprunt :**

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre des obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations subordonnées de l'«Emprunt Subordonné Amen Bank 2020-2 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par **Amen Invest-Intermédiaire** en Bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner la catégorie choisie par ce dernier, le taux d'intérêt et la quantité d'obligation y afférentes.

### **3-19 Fiscalité des titres :**

Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

### **3-20 Tribunal compétent en cas de litige :**

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, paiement et extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du Tribunal de première instance de Tunis.

### **3-21 Mode de représentation des porteurs des obligations subordonnées:**

Même mode de représentation que les porteurs d'obligations ordinaires.

### **3-22 Facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées :**

Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce, en fonction de leur situation financière particulière, de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

- ✓ **Nature du titre :** L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis, ou contractés ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (clause de subordination)
- ✓ **Qualité de crédit de l'émetteur :** Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur. En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

### **3-23 Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :**

Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liées, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe, et à l'inverse la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

**AVIS DES SOCIETES**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

**SOCIETE INDUSTRIELLE DES TEXTILES « SITEX »**

Siège social : Avenue Habib Bourguiba - KSAR HELLAL

Les actionnaires de la Société Industrielle des Textiles, sont convoqués le jeudi 24 septembre 2020 à 9 heures à l'Hôtel Sheraton, Avenue de la Ligue Arabe, 1002 Belvédère Tunis, en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture de rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2019.
2. Lecture des rapports général et spécial des commissaires aux comptes sur l'exercice 2019.
3. Approbation des états financiers clos le 31 décembre 2019.
4. Approbation, s'il y a lieu, des conventions règlementées.
5. Affectation du résultat de l'exercice 2019.
6. Quitus aux membres du Conseil d'Administration pour la gestion de l'exercice 2019.
7. Fixation des jetons de présence de l'exercice 2020.
8. Fixation de la rémunération des membres du comité permanent d'audit pour l'exercice 2020.
9. Conséquences de la crise sanitaire, liée au Covid-19 sur l'activité de la Société en 2020.

En application des dispositions statutaires, ne peuvent assister ou se faire représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle que les actionnaires inscrits sur les registres de la Société huit jours avant la date de l'Assemblée et dont chacun possède au moins 10 actions.

Les actionnaires propriétaires de moins de 10 actions, pourront se réunir pour former le nombre d'actions nécessaires et se faire représenter par l'un d'eux muni d'un pouvoir spécial.

Pendant les 15 jours qui précèdent l'Assemblée, les actionnaires peuvent consulter au siège social, les documents soumis à la dite Assemblée.

**AVIS DES SOCIETES**

**PROJET DE RESOLUTIONS**

**SOCIETE INDUSTRIELLE DES TEXTILES SITEX**  
Siège social : Avenue Habib Bourguiba - KSAR HELLAL -

Projet des résolutions de la société SITEX à soumettre à l'approbation de son Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 24 septembre 2020.

**PREMIERE RESOLUTION**

Après lecture du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée et du rapport général des Commissaires aux comptes sur l'exercice 2019, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve le rapport du Conseil d'Administration dans son intégralité.

**Cette résolution est .....**

**DEUXIEME RESOLUTION**

Après avoir pris connaissance des comptes sociaux, présentés conformément au système comptable des entreprises 1997 « SCE 1997 » et de rapport général des commissaires aux comptes, l'Assemblée Générale Ordinaires annuelle approuve les états financiers arrêtés au 31 décembre 2019 tels qu'ils lui ont été présentés.

**Cette résolution est .....**

**TROISIEME RESOLUTION**

Après lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les opérations visées aux articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle approuve les dites opérations.

**Cette résolution est .....**

- Suite -

## QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, donne quitus entier, définitif et sans réserve aux membres du Conseil d'Administration de leur gestion relative à l'exercice 2019.

**Cette résolution est .....**

## CINQUIEME RESOLUTION

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de reporter à nouveau le résultat déficitaire de l'exercice 2019 comme suit :

Résultat reporté 2018	(8 369 234,238)Dinars
Déficit de l'exercice 2019	(2 305 137,243) Dinars
Résultats reportés à fin 2019	(10 674 371,481) Dinars

**Cette résolution est .....**

## SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire maintient les jetons de présence de l'exercice 2020 à 63 000 dinars, à charge pour le Conseil d'Administration de répartir cette somme entre ses membres, ainsi qu'il avisera.

**Cette résolution est .....**

## SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire maintient la rémunération des membres du comité permanent d'audit de l'exercice 2020 à 13 500 dinars, à charge pour le Conseil d'Administration de répartir cette somme entre les membres de ce comité.

**Cette résolution est .....**

## HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère au porteur d'une copie d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée, tout pouvoir, pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités de publication légale ou de régularisation.

**Cette résolution est .....**

**AVIS DES SOCIETES**

**INFORMATIONS POST AGO**

**CITY CARS**

Siège Social : 31 Rue des usines Z.I Kheireddine, 2015, la Goulette, Tunis

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 21 juillet 2020, la société CITY CARS publie ci-dessous :

- ◆ Les résolutions adoptées ;
- ◆ Le bilan après affectation du résultat ;
- ◆ Le tableau d'évolution des capitaux propres ;
- ◆ La liste des membres du Conseil d'administration.

**1. Les résolutions adoptées :**

**PREMIERE RESOLUTION**

Informers les actionnaires des raisons du dépassement du délai pour la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, principalement dû à la pandémie de la COVID-19.

L'Assemblée Générale Ordinaire entérine donc le dépassement du délai pour la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.**

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2019 ainsi que le rapport de gestion du Groupe relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2019, approuve lesdits rapports tels qu'ils ont été présentés.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.**

**TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, approuve les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2019 se soldant par un total bilan de 124.771.549 DT et faisant ressortir un résultat net de 15.186.268 DT.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.**

- Suite -

#### **QUATRIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport des commissaires aux comptes afférents aux états financiers du Groupe, approuve les états financiers du Groupe de l'exercice clos le 31 décembre 2019 se soldant par un total bilan de 139.331.731 DT et faisant ressortir un résultat net de 15.148.549 DT.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.**

#### **CINQUIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter les résultats bénéficiaires de l'exercice clos le 31 décembre 2019 de la manière suivante :

Résultat net de l'exercice 2019	15.186.268 DT
Réserves pour réinvestissement exonéré	3.000.000 DT
Résultats reportés	7.060.396 DT
Bénéfice distribuable	<b>19 246 664 DT</b>
Réserves légales (Plafonnées)	450 000 DT
Dividendes de l'exercice 2019 (soit 0,600 DT par action)	10 800 000 DT
Solde à affecter aux résultats reportés	<b>7.996.664 DT</b>

Les dividendes correspondent à un dividende de 0,600 DT brut par action.

Le paiement aura lieu à partir du 31 août 2020.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.**

#### **SIXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration et du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, approuve ces conventions dans leur intégralité et dont le détail est consigné au niveau du rapport spécial des commissaires aux comptes relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2019.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.**

#### **SEPTIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserve aux Administrateurs pour l'exécution de leurs mandats pour l'exercice clos le 31 décembre 2019.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.**

#### **HUITIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer aux membres du Conseil d'Administration en rémunération de leur activité, la somme de 6.250 DT brut par membre, à titre de jetons de présence pour l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Cette rémunération sera portée aux charges d'exploitation de la Société.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.**

- Suite -

### **NEUVIEME RESOLUTION**

Informers les actionnaires de la Société que la nouvelle réglementation en vigueur, notamment le nouveau Règlement Général de la Bourse - RGB, approuvé par l'arrêté du Ministre des Finances du 15 août 2019, visant à moderniser l'organisation des marchés de la Cote de la Bourse, impose aux sociétés cotées au marché principal de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis de nommer deux (2) administrateurs indépendants.

Le Conseil d'Administration de la Société en date du 9 décembre 2019 a donc nommé, à titre provisoire, messieurs Slah Kooli et Ismail Ben Sassi en tant qu'administrateurs indépendants de la Société, pour une durée de trois (3) ans couvrant les exercices sociaux 2020, 2021 et 2022, se terminant avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire devant statuer sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie donc ces nominations et entérine donc la nomination de messieurs Slah Kooli et Ismail Ben Sassi en tant qu'administrateurs indépendants de la Société, pour une durée de trois (3) ans couvrant les exercices sociaux 2020, 2021 et 2022, se terminant avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire devant statuer sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.**

### **DIXIEME RESOLUTION**

Informers les actionnaires des postes occupés par les administrateurs de la Société dans d'autres sociétés, dont le détail est consigné en Annexe.

L'Assemblée Générale Ordinaire en prend acte.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.**

### **ONZIEME RESOLUTION**

En application de l'article 19 de la loi numéro 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, l'Assemblée Générale Ordinaire autorise expressément le Conseil d'Administration de la Société à acheter et revendre ses propres actions en bourse en vue de réguler leurs cours sur le marché de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Cette autorisation est valable pour trois (3) années et porte sur un montant d'un Million de Dinars (1.000.000 DT).

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.**

### **DOUZIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs, au représentant légal de la Société et/ou à toute personne qui pourra être mandatée par lui, pour accomplir toutes formalités légales requises et notamment celle d'enregistrement, de dépôt et de publication du présent procès-verbal.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.**

- Suite -

**2-Le bilan après affectation du résultat :****BILAN APRES AFFECTATION DU RESULTAT 2019**

(exprimé en dinars Tunisiens)

<b>ACTIFS</b>	<b>31-déc.-19</b>	<b>31-déc.-18</b>
<b><u>Actifs non courants</u></b>		
<b>Actifs immobilisés</b>		
Immobilisations incorporelles	587 738	570 695
Moins : amortissements	567 411	544 407
	<b>20 327</b>	<b>26 288</b>
Immobilisations corporelles	18 695 623	18 523 770
Moins : amortissements	4 050 491	3 126 462
	<b>14 645 132</b>	<b>15 397 308</b>
Immobilisations financières	3 805 600	2 905 600
Moins : provisions	-	-
	<b>3 805 600</b>	<b>2 905 600</b>
<b>Total des actifs immobilisés</b>	<b>18 471 059</b>	<b>18 329 196</b>
Autres actifs non courants	198 592	198 592
Moins : provisions	198 592	198 592
	-	-
<b>Total des actifs non courants</b>	<b>18 471 059</b>	<b>18 329 196</b>
<b><u>Actifs courants</u></b>		
Stocks	46 458 418	50 699 139
Moins : provisions	45 843	45 991
	<b>46 412 575</b>	<b>50 653 149</b>
Clients	11 709 407	8 673 523
Moins : provisions	40 603	45 334
	<b>11 668 805</b>	<b>8 628 189</b>
Autres actifs courants	946 679	1 264 467
Placements & autres actifs financiers	44 415 373	27 119 080
Liquidités et équivalents de liquidités	2 857 058	5 526 651
<b>Total des actifs courants</b>	<b>106 300 490</b>	<b>93 191 536</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b>124 771 549</b>	<b>111 520 732</b>

- Suite -**BILAN APRES AFFECTATION DU RESULTAT 2019**

(exprimé en dinars Tunisiens)

<b>CAPITAUX PROPRES &amp; PASSIFS</b>	<b>31-déc.-19</b>	<b>31-déc.-18</b>
<b><i>Capitaux propres</i></b>		
Capital social	18 000 000	13 500 000
Réserves	5 800 000	2 350 000
Autres capitaux propres	(95)	276 919
Résultats reportés	7 996 664	11 560 303
<b>Total capitaux propres avant résultat</b>	<b>31 796 569</b>	<b>27 687 222</b>
<b>Total capitaux propres après affectation du résultat</b>	<b>31 796 569</b>	<b>27 687 222</b>
<b><i>Passifs</i></b>		
<b><i>Passifs non courants</i></b>		
Emprunts	-	-
Autres passifs financiers	-	-
Provisions	697 241	228 809
<b>Total des passifs non courants</b>	<b>697 241</b>	<b>228 809</b>
<b><i>Passifs courants</i></b>		
Fournisseurs et comptes rattachés	69 045 182	58 536 056
Autres passifs courants	23 129 185	24 867 697
Concours bancaires et autres passifs financiers	103 372	200 947
<b>Total des passifs courants</b>	<b>92 277 739</b>	<b>83 604 700</b>
<b>Total des passifs</b>	<b>92 974 980</b>	<b>83 833 510</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES &amp; PASSIFS</b>	<b>124 771 549</b>	<b>111 520 732</b>

**3-Le tableau d'évolution des capitaux propres :**

	Capital social	Réserves légales	Autres capitaux propres	Réserve pour réinvestissement exonéré	Réserves spéciales de réévaluation	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 31/12/2019 avant affectation	18 000 000	1 350 000	(95)	1 000 000	-	7 060 396	15 186 268	42 596 569
<b>Affectation du résultat 2019 (PV AGO du 21 Juillet 2020)</b>								
* Affectation en résultats reportés	-	-	-	-	-	15 186 268	(15 186 268)	-
* Affectation en réserves légales	-	450 000	-	-	-	(450 000)	-	-
* Affectation en réserves pour réinvestissement exonéré	-	-	-	3 000 000	-	(3 000 000)	-	-
* Dividendes distribués	-	-	-	-	-	(10 800 000)	-	(10 800 000)
Résultat au 31 décembre 2019	-	-	-	-	-	-	15 186 268	15 186 268
Capitaux propres au 31/12/2019 après affectation	18 000 000	1 800 000	(95)	4 000 000	-	7 996 664	-	31 796 569

- Suite -

## 4-La liste des membres du Conseil d'administration :

<i>Administrateur</i>	<i>Date d'expiration du mandat actuel</i>	<i>Poste occupé</i>	<i>fonctions exercées dans d'autres sociétés</i>
<b>Madame Anel Bouchamaoui</b>	2021	Présidente du conseil d'administration de la société CITY CARS	Présidente du Conseil d'Administration/administrateur de la société Automobile Investment Company. Présidente du Conseil d'Administration/administrateur de la société HEG HOLDING. Administrateur de la société Al Hiday Agricole. Administrateur de la société ASTORIA IMMOBILIERE. Administrateur de la société JAPANESE MOTORS COMPANY. Administrateur de la société TUNISIAN FOOD COMPANY.
<b>Monsieur Khaled Bouchamaoui</b>	2021	Administrateur de la société CITY CARS	Administrateur de la société HEG HOLDING. Administrateur de la société Automobile Investment Company "AIC" Administrateur de la société AUTO SERVICES TUNISIE. Administrateur de la société AL Hiday Agricole. Administrateur de la société ASTORIA IMMOBILIERE. Administrateur de la société JAPANESE MOTORS COMPANY. Administrateur de la société TUNISIAN FOOD COMPANY.
<b>AUTOMOBILE INVESTMENT COMPANY (AIC)</b>	2021	Administrateur de la société CITY CARS	Néant
<b>Madame Wided Bouchamaoui</b>	2021	Administrateur de la société CITY CARS	Administrateur de la société HEG HOLDING. Administrateur de la société Automobile Investment Company "AIC" Présidente du Conseil d'Administration/administrateur de la société ASTORIA IMMOBILIERE. Présidente du conseil d'administration/Administrateur de la société JAPANESE MOTORS COMPANY. Administrateur de la société TUNISIAN FOOD COMPANY.
<b>Monsieur Tarek Bouchamaoui</b>	2021	Administrateur de la société CITY CARS	Administrateur de la société AUTO SERVICES TUNISIE Administrateur de la société HEG HOLDING. Administrateur de la société Automobile Investment Company "AIC" Administrateur de la société AL Hiday Agricole. Administrateur de la société ASTORIA IMMOBILIERE. Administrateur de la société JAPANESE MOTORS COMPANY. Administrateur de la société TUNISIAN FOOD COMPANY.
<b>Monsieur Zied Bouchamaoui</b>	2021	Administrateur de la société CITY CARS	Administrateur de la société HEG HOLDING. Administrateur de la société Automobile Investment Company "AIC" Président du conseil d'administration/Administrateur de la société AUTO SERVICES TUNISIE. Administrateur de la société ASTORIA IMMOBILIERE. Administrateur de la société JAPANESE MOTORS COMPANY. Président du Conseil d'Administration/Administrateur de la société TUNISIAN FOOD COMPANY.
<b>Monsieur Mohamed Chabchoub</b>	2021	Administrateur de la société CITY CARS	Président du Conseil d'Administration/Administrateur de la société TAWASOL GROUPE HOLDING Président du Conseil d'Administration/Administrateur de la société ESSAYAHA Président du Conseil d'Administration/Administrateur de la société RETEL Président du Conseil d'Administration/Administrateur de la société HAYATCOM TUNISIE Président du Conseil d'Administration/Administrateur de la société GRANADA
<b>Monsieur Mohamed Amin Chabchoub</b>	2021	Administrateur de la société CITY CARS	Administrateur de la société TAWASOL GROUPE HOLDING. Administrateur de la société ESSAYAHA. Administrateur de la société RETEL. Administrateur de la société HAYATCOM TUNISIE. Administrateur de la société BAXEL. Administrateur de la société PALMA. Administrateur de la société Automobile Investment Company "AIC"
<b>Monsieur Abderrahman Mohamed Aldari</b>	2020	Administrateur de la société CITY CARS	Néant
<b>Monsieur Slah Kooli</b>	2022	Administrateur de la société CITY CARS	PDG société Propann DG société TAEP Administrateur AMI assurances Administrateur END A tamweel
<b>Monsieur Ismail Ben Sassi</b>	2022	Administrateur de la société CITY CARS	PDG African Web Company Administrateur Swiver Invest

2020 - AS - 1027

BULLETIN OFFICIEL  
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER  
Immeuble CMF - Centre Urbain Nord  
4<sup>ème</sup> Tranche - Lot B6 Tunis 1003  
Tél : (216) 71 947 062  
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant  
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés  
www.cmf.tn  
email : cmf@cmf.tn

Le Président du CMF  
*Mr. Salah Essayel*

Dénomination		Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2019	VL antérieure	Dernière VL		
<b>OPCVM DE CAPITALISATION</b>								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	188,603	195,083	195,131		
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	128,808	133,179	133,213		
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	108,693	111,910	111,936		
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	114,417	118,807	118,843		
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	112,884	116,643	116,675		
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	108,832	113,724	113,763		
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	109,304	112,543	112,569		
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	45,027	46,004	46,013		
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	31,415	32,470	32,478		
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	105,929	109,880	109,913		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
11	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	16,707	17,201	17,205		
12	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	121,384	124,282	124,309		
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	1,159	1,170	1,170		
14	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	111,984	116,107	116,127		
15	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	11,040	11,371	11,373		
16	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	156,564	163,215	163,258		
17	FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	11,084	11,372	11,375		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
18	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,742	1,802	1,804		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
19	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	60,901	62,371	62,385		
20	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	129,454	130,764	130,913		
21	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	112,135	107,464	107,776		
22	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	-	103,578	103,608		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
23	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	136,744	131,953	132,468		
24	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	510,165	506,158	507,648		
25	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	128,967	126,660	126,816		
26	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	135,741	120,678	120,695		
27	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	130,499	125,571	125,597		
28	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	112,462	107,369	107,390		
29	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	109,116	98,732	99,163		
30	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	179,510	165,923	166,470		
31	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	96,478	92,751	93,116		
32	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	118,731	121,263	121,544		
33	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	169,247	161,481	162,300		
34	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	144,657	143,722	144,450		
35	FCP SMART EQUILIBRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	103,478	93,070	93,221		
35	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	22,654	21,271	21,423		
36	STB EVOLUTIF FCP *	STB FINANCE	19/01/16	92,975	88,842	89,013		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
37	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2087,476	2110,522	2115,691		
38	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	129,316	121,168	122,045		
39	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	201,273	188,318	192,218		
40	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	17,721	16,538	16,798		
41	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,784	2,774	2,826		
42	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,466	2,493	2,529		
43	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	75,837	66,812	68,551		
44	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,164	1,167	1,201		
45	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,226	1,259	1,259		
46	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,166	1,174	1,193		
47	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,137	1,133	1,158		
48	MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	118,999	110,912	112,166		
49	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	131,708	130,515	131,205		
50	FCP MOUASSASSETT	AFC	17/04/17	1133,301	1104,020	1118,232		
51	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	11,951	12,313	12,579		
52	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	BIAT ASSET MANAGEMENT	06/11/17	10,127	9,463	9,668		
<i>SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION</i>								
53	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	93,956	83,872	84,138		
<b>OPCVM DE DISTRIBUTION</b>								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2019	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
54	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	21/04/20	5,271	109,695	107,463	107,498
55	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	29/05/20	5,838	102,952	99,314	99,338
56	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	29/05/20	3,949	106,235	105,744	105,772
57	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	18/05/20	5,498	104,788	102,912	102,940
58	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	29/05/20	6,557	106,654	104,473	104,510
59	SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	29/05/20	4,926	108,650	107,464	107,493

60	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	29/05/20	5,504	106,238	104,238	104,265
61	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	24/04/20	5,033	103,341	101,491	101,516
62	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	29/05/20	3,119	103,510	102,264	102,277
63	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	06/04/20	6,190	107,338	105,105	105,130
64	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	29/05/20	6,607	109,277	106,974	107,009
65	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	29/05/20	4,325	105,949	104,153	104,175
66	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/20	3,894	104,849	103,427	103,449
67	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	12/06/20	5,154	104,910	103,087	103,115
68	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	29/05/20	4,602	105,102	103,070	103,093
69	SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	29/05/20	5,870	104,538	102,260	102,289
70	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/20	3,816	106,500	105,366	105,386
71	SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	18/05/20	5,930	104,751	102,437	102,466
72	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	29/05/20	5,451	104,017	101,990	102,008
73	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	29/05/20	4,191	106,872	105,469	105,496
74	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	11/05/20	4,167	103,322	101,668	101,690
<b>FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE</b>								
75	FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	15/05/20	3,789	105,166	105,602	105,627
76	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	29/05/20	5,877	105,649	103,587	103,608
77	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	29/05/20	4,827	106,572	105,294	105,317
<b>FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE</b>								
78	FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	29/05/20	8,589	110,621	108,299	108,440
<b>SICAV MIXTES</b>								
79	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	21/04/20	1,398	62,748	58,489	58,736
80	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	29/05/20	1,432	96,337	89,722	90,114
81	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	06/04/20	0,761	18,466	18,434	18,461
82	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	12/06/20	11,049	302,994	275,612	276,934
83	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	29/05/20	40,291	2323,978	2117,796	2121,898
84	SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	13/05/20	3,091	74,850	72,898	73,216
85	SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	12/05/20	2,288	57,242	55,868	55,924
86	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	11/05/20	0,761	113,302	106,769	106,978
<b>FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE</b>								
87	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	05/05/20	0,323	11,494	11,409	11,438
88	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	05/05/20	0,289	13,700	12,968	13,008
89	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	18/05/20	0,397	16,225	14,724	14,807
90	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	18/05/20	0,469	13,957	13,112	13,181
91	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	29/05/20	6,174	154,051	148,104	148,125
92	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	28/05/20	0,040	9,038	8,799	8,864
93	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	28/05/20	5,692	116,092	100,308	101,195
94	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	04/05/20	0,605	89,378	76,236	76,706
95	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	30/05/18	0,599	93,397	76,694	77,261
96	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/20	3,901	98,086	98,762	98,743
97	UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	08/04/20	1,830	98,741	88,199	88,471
98	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	9,984	9,612	9,671
99	FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	17/02/20	2,167	96,139	90,978	91,210
100	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	21/04/20	3,510	153,406	140,565	141,045
<b>FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE</b>								
101	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	29/05/20	1,325	105,212	95,845	98,077
102	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	29/05/20	0,695	114,873	112,158	113,452
103	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	0,833	120,725	112,690	114,375
104	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	4,092	191,573	183,506	186,126
105	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	3,543	179,797	170,688	171,970
106	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	4,376	161,038	163,451	165,125
107	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	18/05/20	0,213	23,160	22,171	22,601
108	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	144,945	134,470	136,470
109	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	138,623	136,659	137,578
110	TUNISIAN EQUITY FUND **	UGFS-NA	30/11/09	28/05/19	80,346	En liquidation	En liquidation	En liquidation
111	FCP SMART EQUITY 2 **	SMART ASSET MANAGEMENT	15/06/15	19/05/20	34,146	1037,520	En liquidation	En liquidation
112	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	29/05/20	202,368	5860,990	5152,445	5206,668
113	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	CGF	29/07/16	28/05/20	99,012	5281,119	5123,862	5219,224
114	FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	29/05/20	3,269	90,737	84,275	86,278
115	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS	12/11/18	29/05/20	246,769	5065,783	4355,595	4385,121
116	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	28/04/20	0,143	9,947	9,810	9,989
117	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	29/05/20	9,216	165,770	158,355	159,271
<b>FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE</b>								
119	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	29/05/20	4,702	120,893	126,698	128,331
<b>FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE</b>								
120	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/05/16	20/04/20	293,487	11 311,257	10130,168	10339,527

\* Initialement dénommé FCP AL HIKMA

\*\* FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

## COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par la radiation du Marché principal de la Cote de la Bourse de la société Tunisie Valeurs, la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES  
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE \***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE  
I-1 Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
9. BH ASSUANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
10. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
11.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
12.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
13. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
14. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
15. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
16.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
17.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
18. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
19. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
20. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
21. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
22.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
23.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
24.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
25. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
26.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemane, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
27. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
28. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
29.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
30. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
31. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188

32.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
33.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
34. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
35. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
36. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
37. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
38. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
39. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
40. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téboulba-	73 604 149
41. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
42. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
43. Société Immobilière et de Participations "SIMPAPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
44. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 <sup>ème</sup> étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
45. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
46. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
47. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
48. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
49. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
50. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
51. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
52. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
53. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiyf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
54. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 -1080 TUNIS-	71 713 100
55. Société Tunisienne d'Equiptement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
56. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
57. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
58. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
59.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
60. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
61. Tunisie Profilés Aluminium "TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
62. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
63. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
64. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
65. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
66. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
67. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

**I-2 Marché Alternatif**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 <sup>ème</sup> étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
4.HexaByte	Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-	78 456 666
5.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
6.Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
7. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
8. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
9.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
10.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
11.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
12.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
13.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435

**II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Al Baraka Bank Tunisia ( EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
2.Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
5. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Nouria, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 <sup>ème</sup> étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18 . Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400

21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Anney, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
29. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
30. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
31. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
32. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
33. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
34. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
35. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Hourmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
36. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
37. Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
38. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	
39. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
40. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 <sup>ème</sup> étage Sidi Daoud La Marsa	
41. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia -1153 Manouba-	71 550 711
42. Société Carthage Médical - Centre International Carthage Médical-	Zone Touristique, Jinen El Ouest Dkhila -5000 Monastir-	73 524 000
43. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
44. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
45. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
46. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
47. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeïtula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
48. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
49. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
50. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri -Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
51. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
52. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
53. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
54. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 <sup>er</sup> étage app n°13-3013 Sfax.-	74 624 424
55. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
56. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleïla -Sfax El Jadida-	74 401 510
57. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
58. Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910

**DERNIERE MISE A JOUR : 28/07/2020**

59.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
60. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
61.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
62. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
63.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
64.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
65.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
66.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
67.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
68.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
69.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
70.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
71.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
72.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
73. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
74.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
75.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
76.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
77.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
78.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
79.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
80.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
81.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
82.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
83.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
84.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
85.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
86.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
87.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
88.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
89. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
90.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
91.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
92.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
93.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
94.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
95. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411

96. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
97. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 <sup>er</sup> étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
98. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 <sup>er</sup> étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

## III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

## LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
4	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
7	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
12	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
13	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
14	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
15	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
16	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AL HIKMA	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
18	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
19	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
20	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
21	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis
22	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis
23	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis
24	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis

## DERNIERE MISE A JOUR : 28/07/2020

25	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
26	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
27	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
28	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	ACTIONS	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
29	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
30	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
31	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
32	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
33	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
34	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
35	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
36	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
37	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
39	FCP INDICE MAXULA	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
40	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
41	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
42	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
43	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
44	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
45	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
46	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
48	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
49	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
50	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
51	FCP MAXULA STABILITY	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
52	FCP MOUASSASSETT	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
53	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis

## DERNIERE MISE A JOUR : 28/07/2020

54	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
55	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
56	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
57	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
59	FCP SECURITE	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP SMART EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
61	FCP SMART EQUITY 2	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
62	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
63	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
64	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
65	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
66	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
67	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
68	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
69	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
70	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
72	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
73	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin - 1001 Tunis
74	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
77	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
81	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

**DERNIERE MISE A JOUR : 28/07/2020**

82	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
85	MILLENIU OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
86	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
87	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
88	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
89	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
90	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
91	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
92	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
93	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
94	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
95	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
96	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
97	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
98	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
99	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
100	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
101	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
102	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
103	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
104	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
105	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
106	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
107	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
108	TUNISIAN EQUITY FUND (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
109	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis

110	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
111	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
112	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
113	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
114	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
115	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
116	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
117	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
118	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
119	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
120	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V- Immeuble BTK-1001 Tunis

(1) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

#### LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

#### LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
5	ANAVA SEED FUND	Flat6Labs Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
6	CDC AMORÇAGE	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
7	Capital'Act Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
8	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

#### LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 <sup>ème</sup> étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 <sup>ème</sup> étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2 <sup>ème</sup> étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis

26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR IntilaQ For Excellence	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR Fonds CDC Croissance 1	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
34	TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	21, Rue de l'Artisanat – Zone Industrielle Charguia II - Tunisie

\* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

**AVIS DES SOCIETES**

**ETATS FINANCIERS**

**SOCIETE INDUSTRIELLE DES TEXTILES « SITEX »**

Siège social : Avenue Habib Bourguiba - KSAR HELLAL

La Société Industrielle des Textiles - SITEX publie, ci-dessous, ses Etats financiers arrêtés au 31 décembre 2019 tel qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 24 septembre 2020. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des Commissaires aux Comptes : Mr Mohamed Imed Loukil et Mr Abdelaziz MAMA.

**BILAN ARRETE AU 31/12/2019***(Exprimé en milliers de Dinars)*

<b>ACTIFS</b>	<b>Notes</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>	<b><u>1</u></b>		
<i>Actifs immobilisés</i>			
Immobilisations incorporelles	<b>1.1</b>	2 387	2 252
Moins : Amortissements		-1 605	-1 569
<b><i>Immobilisations incorporelles nettes</i></b>		<b>782</b>	<b>683</b>
Immobilisations corporelles	<b>1.2</b>	172 334	185 487
Moins : Amortissements		-127 296	-136 856
<b><i>Immobilisations corporelles nettes</i></b>		<b>45 038</b>	<b>48 631</b>
Immobilisations financières	<b>1.3</b>	803	748
Moins : Provisions		-	-
<b><i>Immobilisations financières nettes</i></b>		<b>803</b>	<b>748</b>
<b><i>Total des actifs immobilisés</i></b>		<b>46 623</b>	<b>50 062</b>
Autres actifs non courants	<b>1.4</b>	630	2 016
<b>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</b>		<b>47 253</b>	<b>52 078</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>	<b><u>2</u></b>		
Stocks	<b>2.1</b>	32 667	33 566
Moins : Provisions		-2 604	-3 273
<b><i>Stocks nets</i></b>		<b>30 063</b>	<b>30 293</b>
Clients et comptes rattachés	<b>2.2</b>	9 037	6 065
Moins : Provisions		-659	-415
<b><i>Clients nets</i></b>		<b>8 378</b>	<b>5 650</b>
Autres Actifs Courants	<b>2.3</b>	5 578	5 280
Placements & autres actifs financiers	<b>2.4</b>	1 669	161
Moins : Provisions		-	-
<b><i>Placements &amp; autres actifs financiers</i></b>		<b>1 669</b>	<b>161</b>
Liquidités et équivalents de liquidités	<b>2.5</b>	7 942	8 157
<b>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</b>		<b>53 630</b>	<b>49 541</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>100 883</b>	<b>101 618</b>

**BILAN ARRETE AU 31/12/2019***(Exprimé en milliers Dinars)*

<b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>	<b>Notes</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b><u>3</u></b>		
Capital Social		23 063	23 063
Réserves	<b>3.1</b>	13 922	13 973
Autres Capitaux propres	<b>3.2</b>	4 988	5 081
Résultats reportés		-8 370	-7 736
<b>Capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>		<b>33 603</b>	<b>34 381</b>
Résultat de l'exercice		-2 305	-634
<b>Capitaux propres avant affectation</b>		<b>31 298</b>	<b>33 747</b>
<b>PASSIFS</b>	<b><u>4</u></b>		
<b>Passifs non courants</b>			
Emprunts	<b>4.1</b>	25 980	27 913
Provisions non courantes	<b>4.2</b>	1 438	1 369
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>27 418</b>	<b>29 282</b>
<b>Passifs courants</b>			
Fournisseurs et comptes rattachés	<b>4.3</b>	2 652	3 188
Autres passifs courants	<b>4.4</b>	2 646	2 174
Concours bancaires et autres passifs financiers	<b>4.5</b>	36 869	33 227
<b>Total des passifs courants</b>		<b>42 167</b>	<b>38 589</b>
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>		<b>69 585</b>	<b>67 871</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>		<b>100 883</b>	<b>101 618</b>

## ETAT DES RESULTATS ARRETE AU 31/12/2019

*(Exprimé en milliers de Dinars)*

	<i>Notes</i>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
	<u>5</u>		
Revenus	5.1	65 288	67 387
Cout des ventes	5.2	-56 073	-55 241
<b>Marge Brute</b>		<b>9 215</b>	<b>12 146</b>
Autres produits d'exploitation	5.3	2 976	4 745
Frais de distribution		-759	-716
Frais d'administration		-3 929	-3 719
Sous Activité		-4 841	-2 669
Autres Charges d'Exploitation	5.4	-5 059	-6 944
<b>Résultat d'Exploitation</b>		<b>-2 397</b>	<b>2 843</b>
Charges financières nettes		-4 692	-2 924
Produits financiers		0	0
Autres gains ordinaires	5.5	6 109	4 273
Autres pertes ordinaires	5.6	-1 240	-4 738
<b>Résultat des activités ordinaires avant impôt</b>		<b>-2 220</b>	<b>-546</b>
Impôts sur Les Bénéfices		-85	-88
<b>Résultat provisoire après impôts</b>		<b>-2 305</b>	<b>-634</b>
Effets des modifications comptables		0	0
<b>RESULTAT APRES MODIF. COMPTABLES</b>		<b>-2 305</b>	<b>-634</b>

## ETAT DES FLUX DE TRESORERIE ARRETE AU 31/12/2019

(Exprimé en milliers de Dinars)

<b><i>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</i></b>	<b>Notes</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
Encaissement reçus des clients		64 918	72 153
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel		-65 723	-68 066
Intérêts payés		-5 454	-3 285
<b>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</b>		<b>-6 259</b>	<b>802</b>
<b><i>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</i></b>			
Décaissements / acquisition d'immob. corpor. et incorpor.		-2 083	-20 772
Encaissements prov.de la cession d'immob.corp. et incorp		4 046	292
Décaissements / acquisition d'immobilisations financières		-	-
Encaissements / cessions d'immobilisations financières		-	-
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		<b>1 963</b>	<b>-20 480</b>
<b><i>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</i></b>			
Dividendes et autres distributions versés		-32	-61
Dividendes et autres distributions Reçus		8	131
Encaissements provenant des emprunts		2 979	16 366
Encaissements provenant des crédits de gestion		40 915	38 615
Remboursements des emprunts		-2 288	-1 687
Placements		-1 499	0
Remboursements des crédits de gestion		-38 465	-34 280
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		<b>1 618</b>	<b>19 084</b>
Incidences des variations des taux de change		711	2 583
<b>VARIATION DE TRESORERIE</b>		<b>-1 967</b>	<b>1 990</b>
<b><i>Trésorerie au début de l'exercice</i></b>		<b>6 028</b>	<b>4 038</b>
<b>Trésorerie à la fin de l'exercice</b>		<b>4 061</b>	<b>6 028</b>

# NOTES AUX ETATS FINANCIERS

## **1. NOTES D'ORDRE GENERAL**

### **1.1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS**

Les états financiers de la société ont été établis et présentés conformément aux dispositions des Normes Comptables Tunisiennes telles que définies par la Loi n°96-112 et le Décret 96-2459 du 30 Décembre 1996.

Les états financiers se composent du :

- Bilan,
- Etat de résultat,
- Etat de flux de trésorerie,
- et des présentes notes aux états financiers.

### **1.2. NOTE SUR L'EXERCICE SOCIAL**

L'exercice social commence le premier Janvier et finit le trente et un Décembre de la même année.

### **1.3. BASE DE MESURE ET METHODES COMPTABLES PERTINENTES**

Les états financiers ont été préparés par référence à l'hypothèse de continuité de l'exploitation ainsi qu'aux conventions comptables de base et notamment :

- Convention du coût historique ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de prudence ;
- Convention de permanence des méthodes.

Les bases de mesure et les principes comptables les plus pertinents se résument comme suit :

### **1.3.1. Les immobilisations incorporelles**

Cette rubrique comprend :

Les logiciels informatiques acquis ou développés par la société pour son usage interne. Ces logiciels sont amortis selon la méthode linéaire sur 3 ans, soit 33% par an.

### **1.3.2. Les immobilisations corporelles**

Les immobilisations acquises par la société SITEX, sont comptabilisées à leur coût d'acquisition constitué du prix d'achat facturé, majoré de tous autres éléments de coût supportés à l'occasion de l'acquisition et font l'objet d'un amortissement linéaire selon les taux suivants :

- Construction : 20 ans.
- Installations Techniques, matériels & Outillages Industriels : 10 et 15 ans.
- Matériels de transport : 5 ans.
- Mobilier & matériels de bureau : 5 et 10 ans.
- Agencements & installations divers : 10 ans.

Les intérêts significatifs liés au financement des nouveaux investissements sont immobilisés avec le prix de revient des équipements concernés non encore entrés en production.(NCT 13).

### **1.3.3. Les stocks**

Les éléments de stock achetés par la société (matières premières, matières consommables, matières auxiliaires et emballages commerciaux) sont évalués à leur coût d'acquisition qui comprend le prix d'achat, les frais de transport, l'assurance liée au transport sur achats et autres coûts directement liés à l'acquisition. La méthode de valorisation des matières premières retenue est celle du Coût Moyen Pondéré.

Les éléments de stock produits par la société (les produits finis et les produits en cours) sont valorisés au coût de production qui comprend l'ensemble des charges directes et indirectes rattachées à la dite production et selon la méthode du coût moyen pondéré sans les coûts liés à la sous activité.

➤ **Les Provisions des Stocks :**

Les pièces de rechange et les produits auxiliaires inutilisés depuis plus de cinq ans, font l'objet d'une provision pour dépréciations des stocks.

Pour les produits finis, une provision est constatée pour les articles dont la valeur de réalisation est inférieure au prix de revient, hors sous-activité.

Les provisions pour dépréciation des stocks des produits finis sont reprise dans l'exercice de vente des produits finis provisionnés. Lorsque les produits finis sont vendus au-dessus du prix de revient, la reprise de la provision correspondante est qualifiée de non utilisée devenu sans objet.

Après avis favorable des commissaires aux comptes, le Conseil d'Administration du 27.4.2016 a approuvé des nouvelles règles des provisions, pour se rapprocher de la valeur marchande réelle des articles en stock.

**1.3.4. Provisions non courantes :**

- Provisions pour litiges & contentieux : les litiges avec les administrations fiscales, sociales ainsi qu'avec des tiers non régularisées à la clôture de l'exercice font l'objet d'une provision pour litiges et contentieux.
- Provision pour fonds de prime de fin de carrière : cette provision est calculée en fonction des indemnités de départ à la retraite normale accordé au Personnel continuant à bénéficier de l'ancien statut de la SOGITEX.

**1.3.5. Produits d'exploitation :**

Les produits de la vente des tissus, des produits semi-ouvrés, des coupons ainsi que les produits de transport des marchandises sont évalués à la juste valeur de contrepartie des liquidités reçues et à recevoir.

### **1.3.6. Autres charges d'exploitation :**

Les coûts additionnels encourus dans le cadre du plan de restructuration du Personnel approuvée par la commission consultative de licenciement sont répartis sur trois années conformément à la Norme (NCT 10). La charge de l'exercice figure en « Autre charges d'exploitation », le solde, en « autres actifs non courants ».

### **1.3.7. Frais de recherche & développement :**

Les frais de recherche & développement sont comptabilisés en frais généraux et sont supportés dans l'exercice.

### **1.3.8. Opérations libellées en monnaies étrangères :**

Les éléments d'actif et de passif libellés en monnaies étrangères sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de l'arrêté comptable. Les gains et les pertes de changes observés sont inclus dans la détermination du résultat net de la période.

Les pertes de change relatives à l'actualisation du crédit en devise (SWIFT) d'un montant de 0.256 million de dinar sont répartis et amortis sur la durée de vie restante de crédit en question soit trois ans, et ce conformément à la Norme comptable Tunisienne N° 15.

### **1.3.9. Sous activité :**

Il y a sous activité, lorsque le niveau réel de production est inférieur à la capacité normale de la production.

Le coût de la sous activité correspond aux frais généraux fixes de production, tels que les charges d'amortissements et de main d'œuvre directe non imputées au cout de production.

### **1.3.10. Etat des flux de trésorerie :**

L'état de flux de trésorerie, faisant partie des états financiers renseigne sur la manière avec laquelle la SITEX a obtenu et dépensé des liquidités à travers ses activités d'exploitation, de financement et des investissements

La SITEX utilise le modèle de référence pour l'établissement de l'état de flux de trésorerie.

#### 1.4. Notes sur les événements postérieurs à la date de clôture :

Le premier trimestre 2020 s'est caractérisé par le déclenchement d'une crise sanitaire sans précédent liée à la propagation de la pandémie du coronavirus (COVID-19) dans le monde qui a eu des répercussions désastreuses sur les plans économique et social.

Les états financiers de la société SITEX ont été arrêtés par le Conseil d'Administration tenu en date du 29 Mai 2020. La direction de la société estime que ladite pandémie devra impacter d'une manière significative le secteur du textile.

A l'état actuel des choses et compte tenu de ce qui précède, il s'agit d'un événement significatif postérieur au 31 Décembre 2019, qui ne donne pas lieu à des ajustements des états financiers clôturés à cette date et dont l'estimation de l'impact financier éventuel sur les exercices futurs ne peut être faite d'une manière raisonnable.

Un plan d'action pour surmonter les effets de cette crise a été mis en place par la direction de la société.

### NOTES RELATIVES A L'ACTIF

#### 1. LES ACTIFS NON COURANTS

##### 1.1. Les Immobilisations Incorporelles

Les immobilisations incorporelles se composent exclusivement de logiciels informatiques. Au 31 Décembre 2019, la valeur brute de cette rubrique s'élève à 2,387 millions de dinars.

#### Immobilisations Incorporelles

	En mille dinars	
Détail	2019	2018
Logiciels	2 387	2 252
<b>Valeur Brute</b>	<b>2 387</b>	<b>2 252</b>
Amortissements	-1 605	-1 569
<b>Valeur nette des Immobilisations Incorporelles</b>	<b>782</b>	<b>683</b>

##### 1.2. Les Immobilisations Corporelles

Cette rubrique présente une valeur nette de 45,038millions de dinars au 31 décembre 2019, contre 48,631millions de dinars au 31 décembre 2018.

La variation des immobilisations corporelles durant l'exercice 2019 se résume comme suit :

## TABLEAU DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES AMORTISSEMENTS

AU 31 DECEMBRE 2019

DESIGNATION	Valeurs Brutes au 31/12/2018	Acquisitions de l'exercice 2019	Cession Exercice 2019	Valeurs Brutes au 31/12/2019	Amortis. au 31/12/2018	Dotations de l'exercice 2019	Reprise sur Amort.	Amortis. au 31/12/2019	V.C.N au 31/12/2019
- Terrain	1.557			1.557					1.557
- Bâtiments	18.162			18.162	16.997	306		17.303	859
- Matériel de transport	973	347	-119	1.201	714	150	-119	745	456
- Matériel Industriel	116.348	4.738	-15.542	105.544	89.200	3.433	-14.396	78.237	27.307
- Installation Technique	6.421	321		6.742	1.355	665		2.020	4.722
- Agenc., Aménag. Construc.	7.189			7.189	5.542	248		5.790	1.399
- Equipements de bureau	1.328	12		1.340	1.308	6		1.314	26
- Matériels divers	20.227	106	-45	20.288	19.036	162	-45	19.153	1.135
- Matériel informatique	2.782	32		2.814	2.704	30		2.734	80
- Immobilisations encours	10.500	2.120	-5.123	7.497	-	-	-	-	7.497
<b>Total</b>	<b>185.487</b>	<b>7.676</b>	<b>-20.829</b>	<b>172.334</b>	<b>136.856</b>	<b>5.000</b>	<b>-14.560</b>	<b>127.296</b>	<b>45.038</b>

### 1.3. Les Immobilisations Financières :

Les immobilisations financières présentent un solde net de 0,803 million de dinars au 31 décembre 2019, contre un solde net de 0,748 million de dinars au titre de l'année précédente. Ces immobilisations se détaillent comme suit :

Désignation	2019	2018
Titres de Participations	60	60
Prêts au Personnel	204	246
Depôts& Cautionnement	539	442
<b>Valeur Brute</b>	<b>803</b>	<b>748</b>
Provisions sur Immobilisations Financières	-	-
<b>Valeur nette des Immobilisations Financières</b>	<b>803</b>	<b>748</b>

### 1.4. Les Autres Actifs non courants :

Les autres actifs non courants présentent un solde net de 0.630 million de dinars au 31 décembre 2019, ce solde représente des charges à répartir sur 3 ans engagées dans le cadre d'un licenciement pour des raisons économiques. (NCT 10) et l'écart de conversion sur les pertes de change sur le crédit SWIFT en devises (NCT 15).

*En mille dinars*

Désignation	Montant Brut	Résorption 2019	VCN
Charges à répartir (CCL)	1 184	811	373
Charges à répartir (Ecart de Conversion)	832	575	257
<b>Total</b>	<b>2 016</b>	<b>1386</b>	<b>630</b>

## 2. LES ACTIFS COURANTS

### 2.1. Stocks

Les stocks présentent un solde net de 30,063 millions de dinars au 31 décembre 2019, contre un solde net de 30,293 millions de dinars au titre de l'année précédente. Cette variation se détaille comme suit :

En mille dinars

Désignation	2019	2018
Matières Premières	4 359	3 359
Provisions	-	-
<b>Matières premières nettes des provisions</b>	<b>4 359</b>	<b>3 359</b>
Matières Auxiliaires& consommables	12 757	11 546
Provisions	-1 579	-1 582
<b>Matières auxiliaires et consommables nettes des provisions</b>	<b>11 178</b>	<b>9 964</b>
Produits Finis et encours	15 551	18 660
Provision	-1 025	-1 690
<b>Produits Finis et encours nets de provisions</b>	<b>14 526</b>	<b>16 970</b>
<b>Valeur Brute des stocks</b>	<b>32 667</b>	<b>33 566</b>
Total des Provisions	-2 604	-3 273
<b>Total Net des stocks</b>	<b>30 063</b>	<b>30 293</b>

## 2.2. Clients et Comptes Rattachés

Le solde de cette rubrique présente une valeur nette de 8.378 millions de dinars au 31 Décembre 2019 contre 5.650 millions de dinars au titre de l'année précédente, ce solde se détaille comme suit :

En mille dinars

Désignation	2019	2018
<b>Clients</b>	<b>5 843</b>	<b>4 446</b>
Clients Etrangers	5 386	3 023
Clients Locaux	457	1 423
<b>Clients douteux ou Litigieux</b>		
Client douteux ou Litigieux Locaux	184	131
Provisions Client douteux	-184	-131
<b>Clients Effets à Recevoir</b>	<b>2 128</b>	<b>887</b>

Clients Effets à Recevoir Locaux	2 128	887
<b>Effets &amp; Chèques Impayés</b>	<b>407</b>	<b>317</b>
Effets & Chèques Impayés Locaux	882	601
Provisions Effets	-475	-284
<b>Valeur Brute</b>	<b>9 037</b>	<b>6 065</b>
Total des Provisions	-659	-415
<b>Total Net des clients et comptes rattachés</b>	<b>8 378</b>	<b>5 650</b>

### 2.3. Autres actifs courants :

Le solde de cette rubrique présente une valeur de 5,578 millions de dinars au 31 Décembre 2019 contre 5.280 millions de dinars au titre de l'année précédente. Ce solde se détaille comme suit :

Désignation	En mille dinars	
	2019	2018
Fournisseurs (avances, emballages à rendre, ristournes,...)	2	2
Personnel	1 451	959
Etat impôts & taxes	3 847	4 132
Débiteurs divers	19	32
Charges constatées d'avance	259	155
<b>Total Net des clients et comptes rattachés</b>	<b>5 578</b>	<b>5 280</b>

### 2.4. Placements Courants

La rubrique « placements courants » présente un solde de 1,669 million de dinars au 31 décembre 2019 contre 0,161 million de dinars au début de l'année. Ce solde se détaille comme suit :

Détail	En mille dinars	
	2019	2018
prêts au personnel - d'un an	168	159
Placements courants	1 499	0
Intérêts Courus à Recevoir	2	2
<b>Valeur Comptable Nette</b>	<b>1 669</b>	<b>161</b>

## 2.5. Liquidités et Equivalents de Liquidités

La rubrique « Liquidités et équivalents de liquidités » présente un solde de 7,942 millions de dinars au 31 décembre 2019 contre 8,157 millions de dinars au 31 décembre 2018. Ce solde se détaille comme suit :

	En mille dinars	
Désignation	2019	2018
Valeurs à l'encaissement	837	1 015
Banques & caisse	7 081	7 033
Compte régie Avances & Accréditifs	111	135
<b>Total Général</b>	<b>8 029</b>	<b>8 183</b>
Provision	-87	-26
<b>Valeur Comptable Nette</b>	<b>7 942</b>	<b>8 157</b>

## NOTES RELATIVES AUX CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

### 3. LES CAPITAUX PROPRES

#### 3.1. Réserves :

La rubrique « réserves » présente un solde à fin 2019, de 13,922 millions de dinars, contre 13,973 millions de dinars à fin 2018. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

	En mille dinars	
Désignation	2019	2018
Réserves Légales	2 306	2 306
Réserves pour Investissements	11 056	11 056
Réserves pour Fonds social	408	408
Autres Réserves	152	203
<b>Total des réserves</b>	<b>13 922</b>	<b>13 973</b>

#### 3.2. Autres Capitaux Propres :

Cette rubrique comporte la prime d'émission et les subventions d'investissements. Ce solde se détaille comme suit :

Désignation	En mille dinars	
	2019	2018
Prime d'émission	3 193	3 193
Subvention d'investissements	1 795	1 888
<b>Total Autres Capitaux Propres</b>	<b>4 988</b>	<b>5 081</b>

Les subventions d'équipement sont accordées à une entreprise, l'Etat, les collectivités publiques ou tout autre organisme public pour la création ou l'acquisition d'immobilisations techniques (matériels industriels, outillages, matériels divers...). Ces subventions sont utilisées pour la création ou l'acquisition d'une immobilisation amortissable. La résorption (amortissement) de ces subventions d'équipements s'effectue sur le même nombre d'années que l'amortissement de l'équipement y rattaché, à compter de la date d'achat ou de mise en service de l'équipement.

Les subventions d'investissements s'élèvent à 1,794 million de dinars à fin 2019 contre 1,888 million de dinars à fin 2018.

### 3.3. Tableau de variation des capitaux propres

	Capital	Prime d'émission	Réserve légale	Réserve pour fonds social	Autres réserves	Subventions d'investissement	Réserve pour Investissement	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Soldes au 31/12/2018 Après affectation	23. 063	3. 193	2. 306	408	203	1 888	11. 056	-8.370	-	33 .747
Résultat de l'exercice 2019									-2.305	
Soldes au 31/12/2019 Avant affectation	23. 063	3. 193	2. 306	408	152	1 .795	11. 056	-8 .370	-2.305	31.298

## 4. LES PASSIFS :

### 4.1. Les Emprunts

Ce poste enregistre les emprunts non courants dont l'échéance dépasse une année et il présente un solde de 25,980 millions de dinars au 31 Décembre 2019 contre 27,913 millions de dinars à l'issue de l'exercice précédent et se présente comme suit :

Désignation	En mille dinars	
	2019	2018
Emprunt	30 751	30 717
Moins : échéances à moins d'un an	-4 771	-2 804
<b>Emprunt à échéances plus d'un an</b>	<b>25 980</b>	<b>27 913</b>

#### 4.2. Provisions non courantes :

Ce poste enregistre les provisions pour prime de fin de carrière et provisions pour litiges. Il présente un solde de 1,438 million de dinars au 31 Décembre 2019 contre 1,369 million de dinars à l'issue de l'exercice précédent et se présente comme suit :

Désignation	En mille dinars	
	2019	2018
Provisions Pour Charges & litiges	1 438	1 337
Provisions pour prime de fin de carrière	0	32
<b>Total des provisions non courantes</b>	<b>1 438</b>	<b>1 369</b>

### LES PASSIFS COURANTS

#### 4.3. Fournisseurs et Comptes Rattachés

Cette rubrique présente un solde net de 2,652 millions de dinars au 31 Décembre 2019, contre 3,188 millions de dinars à la fin de l'exercice précédent, ce solde au se détaille comme suit :

Désignation	En mille dinars	
	2019	2018
Fournisseurs	824	1 370
Fournisseurs retenue de Garantie	133	131
Fournisseurs Effets à Payer	1 142	1 061
Fournisseurs factures non encore parvenue	553	626
<b>Total fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>2 652</b>	<b>3 188</b>

#### 4.4. Autres passifs courants

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2019, à 2,646 millions de dinars et se détaille comme suit :

Désignation	En mille dinars	
	2019	2018
Clients Avance sur Commande	0	0
Personnel	691	693
Etat Impôts et Taxes	461	433
Créditeurs Divers	1 494	1 048
<b>Total des autres passifs courants</b>	<b>2 646</b>	<b>2 174</b>

#### 4.5. Concours bancaires & autres passifs financiers :

Le poste «Concours bancaires & autres passifs financiers» présente un solde de 36,869 millions de dinars au 31 décembre 2019, et se détaille comme suit :

Désignation	En mille dinars	
	2019	2018
<b>Emprunts moins d'un an</b>	<b>4 771</b>	<b>2 804</b>
<b>Concours bancaires</b>	<b>31 212</b>	<b>29 650</b>
<i>Financement en devises</i>	15 164	18 065
<i>Banques (soldes débiteurs)</i>	4 063	2 049
<i>Préfinancement Export</i>	11 985	9 535
<b>Intérêts Courus sur emprunts non courants</b>	<b>825</b>	<b>713</b>
<b>Compte de régie Avances &amp; Accréditifs</b>	<b>61</b>	<b>61</b>
<b>Total des concours bancaires &amp; autres passifs financiers</b>	<b>36 869</b>	<b>33 227</b>

#### 5. Notes relatives à l'état des Résultats :

##### 5.1. Revenus :

Les revenus de l'année 2019 s'élèvent à 65,288 millions de dinars contre 67, 387 millions de dinars en 2018.

Le chiffre d'affaires global se présente comme suit :

Désignation	En mille dinars	
	2019	2018
<b>Revenus</b>	<b>65 288</b>	<b>67 387</b>
<i>Chiffre d'Affaires Tissu</i>	<i>64 012</i>	<i>66 286</i>
<i>Produit des activités annexes</i>	<i>1 276</i>	<i>1 101</i>
<b>Ventes déchets</b>	<b>463</b>	<b>1 577</b>
<b>Chiffre d'Affaires Global</b>	<b>65 751</b>	<b>68 964</b>

Les ventes de déchets ont été déduites des couts de production.

### 5.2. Coût des ventes :

Le coût des ventes de l'année 2019 s'élève à 56,073 millions de dinars contre 55, 241 millions de dinars en 2018.

Le détail de coût des ventes se résume dans le tableau suivant :

Désignation	En mille dinars	
	2019	2018
Consommation matières	31 109	30 302
Main d'œuvre (hors sous-activité)	7 215	10 294
Frais généraux Variables	11 714	8 204
Frais généraux fixes (hors sous-activité)	3 388	4 640
<b>Total des Frais</b>	<b>53 426</b>	<b>53 440</b>
Autres Ventes (déchets)	-463	-1 577
Variation des produits en cours	3 110	3 378
<b>Cout des Ventes</b>	<b>56 073</b>	<b>55 241</b>

### 5.3. Autres produits d'exploitation :

Le solde de la rubrique « autres produits d'exploitation » de l'année 2019 s'élève à 2,976 millions de dinars contre 4,745 millions de dinars en 2018.

Le détail de cette rubrique se résume dans le tableau suivant :

Désignation	En mille dinars	
	2019	2018
Reprises sur amortissements & provisions utilisées	977	0
Reprises sur amortissements & provisions non utilisées	1 869	4 610
Production Immobilisée	130	135
<b>Total des Autres Produits d'exploitations</b>	<b>2 976</b>	<b>4 745</b>

#### 5.4. Autres Charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation représentent essentiellement les charges de départ à la retraite du personnel et se détaillent comme suit :

Désignation	En mille dinars	
	2019	2018
<b>Dotations aux provisions</b>	<b>2 549</b>	<b>4 415</b>
<i>Départ de Personnel</i>	-	0
<i>Dépréciation des Stocks</i>	1 831	3 985
<i>Risques &amp; Charges</i>	414	430
<i>Créances Douteuses</i>	304	0
<b>Autres Charges</b>	<b>2 510</b>	<b>2 529</b>
<b>Total des autres charges d'exploitation</b>	<b>5 059</b>	<b>6 944</b>

Les autres charges incluent un montant de 0,811 million de dinars relatif à la résorption de licenciement.

#### 5.5. Charges financières nettes :

Les charges financières nettes représentent essentiellement les intérêts des emprunts contractés pour financer le plan d'investissement de la société et les charges financières liées au financement de l'activité. L'augmentation de ces charges au cours de l'exercice 2019 s'explique par le fait que la majorité des crédits d'investissement ont été débloqués entre le deuxième et le

troisième trimestre de l'exercice 2018, de même pour l'augmentation des quotas des crédits de gestion.

Désignation	En mille dinars	
	2019	2018
Intérêts des Emprunts	2 461	1 418
Intérêts Bancaires & Autres	2 231	1 506
<b>Total</b>	<b>4 692</b>	<b>2 924</b>

#### 5.6. Autres Gains Ordinaires :

Les autres produits ordinaires représentent essentiellement le gain de change et les ristournes et se présentent comme suit.

Désignations	En mille dinars	
	2019	2018
Gain de Change	2 045	3 542
<i>Gain de Change réalisé</i>	653	934
<i>Gain de Change non réalisé</i>	1 392	2 608
Plus-Value sur Cession Immobilisations	3 127	250
Autres Produits Ordinaires	937	481
<b>Total des autres gains ordinaires</b>	<b>6 109</b>	<b>4 273</b>

#### 5.7. Autres Pertes Ordinaires :

Les autres Pertes ordinaires représentent essentiellement les pertes de change et se présentent comme suit.

Désignations		
	2019	2018
Pertes de change	1 053	4 608
<i>Pertes de Change réalisé</i>	2 425	4 254
<i>Pertes de Change non réalisé</i>	-1 372	354
Modifications comptables	187	130

Total des autres pertes ordinaires

1 240

4 738

Les pertes de change enregistrent l'actualisation des soldes des comptes libellés en monnaie étrangère. Il enregistre notamment la partie de l'actualisation du crédit SWIFT relatif à l'exercice 2019 ainsi que l'effet de la variation de l'écart de conversion qui totalise la somme de 0.575 millions de dinars est ce conformément aux dispositions de la norme comptable N° 15

## **6. NOTES RELATIVES AUX ENGAGEMENTS HORS BILAN :**

Les engagements hors bilan à fin décembre 2019 se présentent comme suit :

	En mille dinars	
<b>Banque</b>	<b>2019</b>	<b>Total</b>
Crédits documentaires	2 544	2 544
Cautions	1 565	1 565
<b>Total Général</b>	<b>4 109</b>	<b>4 109</b>

### **Suretés Consenties par la Société :**

La société a consenti à l'ensemble des banques auprès desquelles elle a bénéficié des crédits les garanties suivantes :

- Une hypothèque sur les titres fonciers appartenant à la société
- Un nantissement sur fonds de commerce.

La situation des CMLT au 31 décembre 2019 se présente comme suit :

✚ Montant initiaux : 27,913 millions de dinars.

✚ Soldes au 31 décembre 2019 : 25,980 millions de dinars.

**TABLEAU DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION ARRETES AU 31 DECEMBRE 2019**

<b>PRODUITS</b>	<b>MONTANT</b>	<b>CHARGES</b>	<b>MONTANT</b>	<b>SOLDES</b>	<b>2019</b>	<b>2018</b>
Revenus	64 012	Achats consommés	-31 109			
Autres produits d'exploitations	1 739	Déstockage de Production (Variation)	- 3 110			
Production stockée	-					
Production Immobilisée	130					
<b>Total</b>	<b>65 881</b>	<b>Total</b>	<b>-34 219</b>	<b>Production</b>	<b>65 881</b>	<b>62 908</b>
<b>Production</b>	<b>65 881</b>	<b>Achats consommés</b>	<b>-34 219</b>	<b>Marge sur coût matières</b>	<b>31 662</b>	<b>32 606</b>
Marges sur coût matières	31 662					
Subventions d'exploitations	15	Autres charges externes	-14 796			
<b>Total</b>	<b>31 677</b>	<b>Total</b>	<b>-14 796</b>	<b>* Valeur Ajoutée brute</b>	<b>16 881</b>	<b>20 872</b>
Valeur Ajoutée Brute	<b>16 881</b>	Impôts et taxes	<b>-460</b>	<b>* Excédent brut</b>		
		Charges de personnel	-13 241	<b>(ou Insuffisance)</b>		
<b>Total</b>	<b>16 881</b>	<b>Total</b>	<b>-13 701</b>	<b>d'exploitation</b>	<b>3.180</b>	<b>80.098</b>
<b>- Excédent brut d'exploitation</b>	<b>3 180</b>	Charges financières	<b>-3 699</b>			
Autres produits ordinaires	4 051	Dotations aux amortissements et aux provisions ordinaires	-8 411			
Produits financiers	-	Autres pertes				
<b>Total</b>	<b>7.231</b>	<b>Total</b>	<b>-12 110</b>	<b>Résultat ordinaires avant impôt sur les sociétés</b>	<b>-4.879</b>	<b>-417</b>
Reprises de charges	<b>2 846</b>	Impôt sur le résultat ordinaire	<b>-85</b>	<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>-2 118</b>	<b>-505</b>
Résultat positif des activités ordinaires	-	Résultat négatif des activités ordinaires	-			
Gains extraordinaires	-	Pertes extraordinaires	-			
Effet positifs des modifications comptables	-	Effet négatif des modif.comptables				
		Impôt sur éléments extraordinaires et modifications comptables	-187			
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>Résultat net après modification comptable</b>	<b>-2 305</b>	<b>-634</b>

**Tableau de Passage des Charges par Destination aux Charges par Nature**

En mille dinars

<b>Charges par Destination</b>	<b>Achats Consommés</b>	<b>Charges du Personnel</b>	<b>Amortissements &amp; Provision</b>	<b>Autres Charges</b>	<b>Total</b>
Cout des Ventes	31 109	7 215	3 388	11 714	<b>53 426</b>
Frais de Distribution	20	541	60	138	<b>759</b>
Frais d'Administration	134	2 087	161	1 547	<b>3 929</b>
Autres Charges d'exploitation	-		810	1 700	<b>2 510</b>
Charges Financières				5 745*	<b>5 745</b>
Sous-Activité		3 398	1 442		<b>4 840</b>
Autres Pertes Ordinaires				187	<b>187</b>
<b>Total Général</b>	<b>31 263</b>	<b>13 241</b>	<b>5 861</b>	<b>21 031</b>	<b>71 396</b>

\* Ce montant comporte en plus des charges financières figurant dans l'état de résultat, les pertes de changes d'une valeur de 1 053mDT

MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA  
SOCIETE INDUSTRIELLE DES TEXTILES,  
Avenue Habib Bourguiba - KSAR HELLAL  
MONASTIR- TUNISIE

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR  
LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE  
CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**

Messieurs les Actionnaires,

*Opinion*

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société Industrielle des Textiles "SITEX Sa" qui comprennent le bilan au 31 Décembre 2019, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un total net du bilan de **100.883.108 DT**, une perte de **2.305.137DT**, des capitaux propres avant affectation du résultat de l'exercice de **31.298. 534 DT** et des flux de trésorerie négatifs affectés aux activités d'exploitation de **6.258.644 DT** pour l'exercice clos à cette date.

Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration du 29 Mai 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

A notre avis, les états financiers ci-joints, présentent sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 Décembre 2019, ainsi que sa performance et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Principes Comptables Généralement admis en Tunisie.

#### ***Fondement de l'Opinion***

Nous avons effectué notre audit selon les Normes d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers* » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

#### ***Observation***

Nous attirons votre attention sur la note 1.4 « Evénements postérieurs à la date de clôture », qui précise que depuis le mois de Mars 2020 un événement majeur s'est produit qui est la propagation de la pandémie COVID-19 (coronavirus). Il s'agit d'un événement significatif postérieur au 31 Décembre 2019, qui ne donne pas lieu à des ajustements des états financiers clôturés à cette date et dont l'estimation de l'impact financier sur l'activité et la situation financière de la société en 2020 ne peut être faite.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

#### ***Questions clés d'audit***

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelés précédemment et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

##### ***1) Les stocks :***

Les stocks de la société, figurant au bilan du 31 Décembre 2019 pour un montant brut de 32.666.542 Dinars, représentent un des postes les plus importants du bilan et sont composés de stocks de matières premières, matières consommables, matières auxiliaires et emballages commerciaux et des stocks de produits finis et des produits en cours.

Les éléments des stocks sont valorisés au prix d'achat unitaire, majoré des droits de douane à l'importation et des frais de transport, d'assurances liés au transport et des autres coûts directement liés à l'achat de ces éléments.

Les éléments des stocks produits par la société sont valorisés au coût de production qui

comprend l'ensemble des charges directes et indirectes rattachées à la dite production.

La méthode de valorisation des stocks est la méthode du coût moyen pondéré.

Les provisions des stocks de la société s'élèvent au bilan du 31 Décembre 2019 à un total de 2.603.848 Dinars. En fait, à chaque fin de période, la société procède à l'identification de l'âge des articles en stocks et veille à ce que les provisions constatées correspondent aux dépréciations de valeurs réelles

Nous avons procédé à la vérification des éléments des coûts des stocks de la société existants au 31 décembre 2019 conformément à la norme comptable tunisienne relative aux stocks en s'assurant des dépréciations de valeur, comptabilisés en provision.

## **2) Les revenus :**

Les revenus, figurant à l'état de résultat au 31 décembre 2019 pour un montant de 65.288.170 Dinars et représentant un des postes les plus importants de l'état de résultat, sont comptabilisés à la juste valeur des contreparties reçues ou à recevoir au titre de la vente des produits de la société

Nous avons adopté une approche qui consiste à valider l'exhaustivité et l'exactitude des revenus de la société en rapprochant les différents éléments probants avec la comptabilité.

### ***Rapport de gestion du conseil d'administration***

La responsabilité du rapport de gestion incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ce rapport.

En application des dispositions de l'Article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la Société SITEX Sa dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration arrêté le 29 Mai 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Assemblée Générale des actionnaires. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêt du rapport de gestion relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes.

### ***Responsabilités du conseil d'administration pour les états financiers***

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au conseil d'administration qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société SITEX Sa à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de cette continuité d'exploitation.

### ***Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux Normes de révision comptable généralement admises en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes de révision comptable généralement admises en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le conseil d'administration, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le conseil

d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

#### **Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

#### **Efficacité du système de contrôle interne**

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant réorganisation du marché financier,

nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la société.

**Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur**

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Conseil d'Administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis le 10 juin 2020

Les commissaires aux comptes

Mohamed Imed LOUKIL  
**FMBZ KPMG TUNISIE**

Abdelaziz MAMA  
**CAM & ASSOCIES**

Messieurs les actionnaires de la société  
Industrielle des Textiles "SITEX - Sa"

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX  
COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE SOCIAL  
ALLANT DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019**

Messieurs les actionnaires,

En application de l'article 200 et suivants (et l'article 475) du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte in fine dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leur caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

**A- Conventions conclues au cours des exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice 2019**

1. Le Conseil d'Administration du 24 Avril 2014 a autorisé le nantissement du fonds de commerce et l'hypothèque des propriétés de la SITEX, objet des titres fonciers n° 41240 Sousse, 13517 Sousse et 216 Monastir en garantie des crédits octroyés.
2. L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue extraordinairement le 1<sup>er</sup> Décembre 2016 a approuvé une convention d'emprunt entre la société « SITEX » et la société «SWIFT TEXTILES EUROPE LTD» pour un montant de 3 413 000 Euros. La société «SWIFT TEXTILES EUROPE LTD» a procédé au déblocage, au cours de l'exercice 2019, d'un montant de 211.677 Euro.  
Les versements reçus jusqu'au 31/12/2019 dudit emprunt totalisent 2 594 077 Euros (soit 8.145.921 DT).  
Les intérêts conventionnels courus au cours de l'exercice 2019 s'élèvent à 210 202 DT.

**B- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants**

Les obligations et engagements de la société envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales, se détaillent comme suit :

1. La rémunération et avantages de l'exercice 2019 du Président Directeur Général ont été révisés par le Conseil d'Administration du 26 Avril 2019. Ils se présentent comme suit :
  - Une rémunération annuelle brute de 215 000 DT,
  - Une voiture de fonction et les frais y afférents,
  - Les frais de télécommunications.
2. Des jetons de présence d'un montant global brut annuel de 63.000 DT ont été alloués aux membres du Conseil d'Administration selon décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 Juin 2019.
3. La rémunération brute annuelle d'un montant total de 13.500 DT a été allouée aux membres du Comité Permanent d'Audit (CPA) et ce, suivant décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 Juin 2019. Cette rémunération est à répartir entre les membres du CPA.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

**Tunis, le : 10 JUIN 2020**

Les commissaires aux comptes

Mohamed Imed LOUKIL

Abdelaziz MAMA

**FMBZ KPMG TUNISIE**

**CAM & ASSOCIES**

# MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2020

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2020

En application des dispositions des articles 7 et 8 du code des organismes de placements collectifs promulgués par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers de la Société « **Millenium Obligataire SICAV** » au 30 juin 2020, qui font apparaître un actif net de **2.016.966** dinars pour un capital de **1.983.197** dinars et une valeur liquidative égale à **101,965** dinars par action. Ces états financiers relèvent de la responsabilité de votre conseil d'administration. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit.

Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit. Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers ci-joints ne donnent pas une image fidèle conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie.

Toutefois, nous vous informons que :

- Les emplois au titre de l'ATB » représentent 10,07% de l'actif de Millenium Obligataire SICAV, dépassant, ainsi, le seuil de 10% fixé par l'article 29 du code des organismes de placement collectif ;
- Les emplois au titre de la société « AL HIFADH SICAV » représentent 5,21% de l'actif net de Millenium Obligataire SICAV, dépassant, ainsi, le seuil de 5% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 ; et
- Les actifs de Millenium Obligataire SICAV, s'élevant au 30 juin 2020 à **2.031.573** dinars, sont composés à concurrence d'un montant de **1.622.192** dinars, soit 79.85 % de valeurs mobilières et de **408.073** dinars soit 20,09 % de liquidités et de quasi-liquidités. Ces proportions ne sont pas conformes aux dispositions de l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 qui prévoit des taux respectivement égaux à 80% et 20%.

Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-Verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Tunis, le 30 juillet 2020

**Le Commissaire aux Comptes :**

**TUNISIE AUDIT & CONSEIL**

**Amine BEN JEMAA**

**BILAN ARRETE AU 30 JUIN 2020**  
(Unité : en dinars)

<b><u>ACTIF</u></b>	<b>Note</b>	<b>30/06/2020</b>	<b>30/06/2019</b>	<b>31/12/2019</b>
<b>AC 1 - Portefeuille-titres</b>	4.1.1	<b>1 218 867</b>	<b>1 130 756</b>	<b>1 565 754</b>
a - Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		105 080	49 926	102 144
b - Obligations et valeurs assimilées		1 113 787	1 080 830	1 463 610
<b>AC 2 - Placements monétaires et disponibilités</b>	4.1.2	<b>811 398</b>	<b>497 835</b>	<b>536 915</b>
a - Placements monétaires		403 325	201 468	207 697
b - Disponibilités		408 073	296 367	329 218
<b>AC 4 - Autres actifs</b>	4.1.5	<b>1 308</b>	<b>24</b>	<b>3 124</b>
a - Débiteurs divers		1 308	24	3 124
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>2 031 573</b>	<b>1 628 616</b>	<b>2 105 793</b>
<b><u>PASSIF</u></b>				
<b>PA 2 - Opérateurs créditeurs</b>	4.1.6	5 234	<b>4 644</b>	<b>5 119</b>
<b>PA 3 - Autres créditeurs divers</b>	4.1.7	9 373	<b>13 552</b>	<b>6 897</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>14 607</b>	<b>18 196</b>	<b>12 016</b>
<b><u>ACTIF NET</u></b>				
<b>CP 1 – Capital</b>	4.1.8	<b>1 983 197</b>	<b>1 585 846</b>	<b>2 030 686</b>
<b>CP 2 - Sommes distribuables</b>		<b>33 769</b>	<b>24 574</b>	<b>63 091</b>
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		5	9	15
b - Sommes distribuables de la période		33 764	24 565	63 076
<b>ACTIF NET</b>		<b>2 016 966</b>	<b>1 610 420</b>	<b>2 093 777</b>
<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>		<b>2 031 573</b>	<b>1 628 616</b>	<b>2 105 793</b>

**ETAT DE RESULTAT ARRETE AU 30 JUIN 2020**  
(Unité : en dinars)

	Note	Période du 01/04/2020 Au 30/06/2020	Période du 01/01/2020 Au 30/06/2020	Période du 01/04/2019 Au 30/06/2019	Période du 01/01/2019 Au 30/06/2019	Période du 01/01/2019 Au 30/06/2019
<b>PR 1 - Revenus du portefeuille-titres</b>	4.2.1	23 113	44 231	18 435	59 655	97 448
a - Dividendes		5 353	5 353	-	-	-
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées		17 760	38 878	18 435	59 655	97 448
<b>PR 2 - Revenus des placements monétaires</b>	4.2.2	4 140	7 401	793	1 034	8 276
a - Intérêts sur comptes courants		-	-	370	611	1 625
b - Revenus des autres placements monétaires		4 140	7 401	423	423	6 651
<b>TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS</b>		<b>27 253</b>	<b>51 632</b>	<b>19 228</b>	<b>60 689</b>	<b>105 724</b>
<b>CH 2 - Charges de gestion des placements</b>	4.2.3	<b>(5 233)</b>	<b>(10 339)</b>	<b>(4 644)</b>	<b>(11 988)</b>	<b>(21 686)</b>
<b>REVENU NET DES PLACEMENTS</b>		<b>22 020</b>	<b>41 293</b>	<b>14 583</b>	<b>48 700</b>	<b>84 038</b>
<b>CH 3 Autres charges</b>	4.2.4	<b>(1 765)</b>	<b>(3 512)</b>	<b>(1 657)</b>	<b>(3 802)</b>	<b>(8 364)</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>20 255</b>	<b>37 781</b>	<b>12 926</b>	<b>44 898</b>	<b>75 674</b>
<b>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</b>		<b>(5 290)</b>	<b>(4 017)</b>	<b>(10 210)</b>	<b>(20 333)</b>	<b>(12 598)</b>
<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE</b>		<b>14 965</b>	<b>33 764</b>	<b>2 716</b>	<b>24 565</b>	<b>63 076</b>
<b>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</b>		<b>5 290</b>	<b>4 017</b>	<b>10 210</b>	<b>20 333</b>	<b>12 598</b>
<b>RESULTAT NON DISTRIBUABLE</b>		<b>(4 315)</b>	<b>(3 268)</b>	<b>(579)</b>	<b>(2 194)</b>	<b>(1 446)</b>
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		(4 315)	(3 170)	(529)	53 500	53 996
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres		-	-	-	(55 645)	(55 155)
Frais de négociation de titres		-	(98)	(49)	(49)	(287)
<b>RESULTAT NET DE LA PERIODE</b>		<b>15 940</b>	<b>34 513</b>	<b>12 348</b>	<b>42 703</b>	<b>74 228</b>

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET**  
**ARRETE AU 30 JUIN 2020**  
(Unité : en dinars)

	Période du 01/04/2020 Au 30/06/2020	Période du 01/01/2020 Au 30/06/2020	Période du 01/04/2019 Au 30/06/2019	Période du 01/01/2019 Au 30/06/2019	Période du 01/01/2019 Au 31/12/2019
<b><u>AN 1 - VARIATION DE L'ACTIF NET</u></b>					
<b><u>RESULTANT DES OPERATIONS</u></b>					
<b><u>D'EXPLOITATION</u></b>	<b>15 940</b>	<b>34 513</b>	<b>12 348</b>	<b>42 703</b>	<b>74 228</b>
a - Résultat d'exploitation	20 255	37 781	12 926	44 898	75 674
b - Variation des plus (ou moins) valeurs portent./titres	(4 315)	(3 170)	(529)	53 500	53 996
c - Plus (ou moins) valeurs réalisées/cession de titres	-	-	-	(55 645)	(55 155)
d - Frais de négociation de titres	-	(98)	(49)	(49)	(287)
<b><u>AN 2 - DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u></b>	<b>(55 977)</b>	<b>(55 977)</b>	<b>(67 745)</b>	<b>(67 745)</b>	<b>(67 745)</b>
<b><u>AN 3 - TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u></b>	<b>(362 878)</b>	<b>(55 347)</b>	<b>(1 017 808)</b>	<b>(2 368 623)</b>	<b>(1 916 791)</b>
<b>a - Souscriptions</b>	<b>562 577</b>	<b>967 083</b>	<b>477 871</b>	<b>1 372 626</b>	<b>2 278 516</b>
- Capital	551 200	940 300	459 600	1 314 900	2 198 200
- Régularisation des sommes non distribuables	2 552	4 169	1 734	5 221	8 491
- Régularisation des sommes distribuables	8 825	22 614	16 537	52 505	71 825
<b>b - Rachats</b>	<b>(925 455)</b>	<b>(1 022 430)</b>	<b>(1 495 679)</b>	<b>(3 741 250)</b>	<b>(4 195 307)</b>
- Capital	(891 500)	(984 800)	(1 438 500)	(3 582 700)	(4 023 500)
- Régularisation des sommes non distribuables	(3 505)	(3 891)	(5 529)	(14 144)	(15 823)
- Régularisation des sommes distribuables	(30 450)	(33 739)	(51 650)	(144 406)	(155 984)
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>	<b>(402 915)</b>	<b>(76 811)</b>	<b>(1 073 204)</b>	<b>(2 393 665)</b>	<b>(1 910 308)</b>
<b><u>AN 4 - ACTIF NET</u></b>					
a - en début de période	2 419 881	2 093 777	2 683 623	4 004 085	4 004 085
b - en fin de période	2 016 966	2 016 966	1 610 420	1 610 420	2 093 777
<b><u>AN 5 - NOMBRE D'ACTIONS</u></b>					
a - en début de période	23 184	20 226	25 590	38 479	38 479
b - en fin de période	19 781	19 781	15 801	15 801	20 226
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>	<b>101,965</b>	<b>101,965</b>	<b>101,919</b>	<b>101,919</b>	<b>103,519</b>
<b><u>AN 6 - TAUX DE RENDEMENT</u></b>	<b>0,68%</b>	<b>1,51%</b>	<b>0,64%</b>	<b>1,42%</b>	<b>2,96%</b>

## 1. PRESENTATION DE MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV

Millenium Obligataire SICAV est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire de type distribution, régie par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 22 juin 2001, et a reçu l'agrément du ministre des finances le 13 juin 2000, et le visa du prospectus d'émission par le C.M.F le 26 octobre 2001, sous le n° 01.425.

## 2. REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers intermédiaires relatifs à la période allant du 1<sup>er</sup> Janvier au 30 Juin 2020 ont été établis conformément aux dispositions des normes comptables tunisiennes et notamment les normes comptables relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 janvier 1999. Aucune divergence significative entre les méthodes comptables appliquées par la société Millenium Obligataire SICAV et les normes comptables tunisiennes n'est à signaler.

## 3. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

### 3.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuilles-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat, les frais encourus à l'occasion d'achat sont imputés en capital. Les intérêts sur les placements en obligations, en bons de trésor et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

### 3.2. Évaluation des obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 juin 2020, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-Verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ;
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

La société Millenium Obligataire SICAV ne possède pas un portefeuille de souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « juillet 2032 ».

### **3.3. Évaluation des titres OPCVM**

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

### **3.4. Evaluation des placements monétaires**

Les placements monétaires comprennent les Bons du Trésor à Court Terme, les certificats de dépôts et les billets de trésorerie. Ces valeurs sont évaluées en date d'arrêté à leur prix d'acquisition (Valeur nominale-intérêts précomptés non échus).

### **3.5. Cession des placements**

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

### **3.6. Traitement des opérations de pension livrée**

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste «AC1-Portefeuille-titres ». A la date d'arrêté, ces titres restent évalués et leurs revenus pris en compte selon les mêmes règles développées dans les paragraphes précédents.

La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pensions livrées » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC2- Placements monétaires et disponibilités ». A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR2- Revenus des placements monétaires » et individualisés au niveau des notes aux états financiers.

#### 4. NOTES EXPLICATIVES DES DIFFERENTES RUBRIQUES FIGURANT DANS LE CORPS DES ETATS FINANCIERS

##### 4.1. Notes explicatives du bilan

##### 4.1.1. Portefeuille titres

Le portefeuille-titres est arrêté à 1 218 867 dinars au 30 juin 2020, détaillé comme suit :

DESIGNATION	Nombre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2020	% Actif
<b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES</b>				
<b>Obligations</b>		<b>480 000</b>	<b>494 124</b>	<b>24,32%</b>
EO ATB SUB 2017 CAT A	1 500	150 000	153 430	7,55%
EO ATB SUB 2017 CAT A	500	50 000	51 143	2,52%
EO HL 2015-02 B	1 750	105 000	106 716	5,25%
EO UIB 2009/1	3 500	175 000	182 835	9,00%
<b>Bons du Trésor Assimilables</b>		<b>633 988</b>	<b>619 663</b>	<b>30,50%</b>
BTA-6.90% MAI22	352	380 160	359 123	17,68%
BTA-6.90% MAI22	35	37 100	35 643	1,75%
BTA-6.90% MAI22	20	20 728	20 319	1,00%
BTA-5,60% Août22	200	196 000	204 578	10,07%
<b>Titres OPCVM</b>		<b>105 351</b>	<b>105 080</b>	<b>5,17%</b>
AL HIFADH SICAV	1 036	105 351	105 080	5,17%
<b>TOTAL PORTEFEUILLE-TITRES</b>		<b>1 219 339</b>	<b>1 218 867</b>	<b>60,00%</b>

#### 4.1.2. Placements monétaires et disponibilités

Cette rubrique présente un solde de 811 398 dinars au 30 Juin 2020, réparti comme suit :

DESIGNATION	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2020	% Actif
<b>PLACEMENTS MONÉTAIRES</b>		<b>400 436</b>	<b>403 325</b>	<b>19,85%</b>
BTCT_52S_25-05-2021_7,05%	430	400 436	403 325	19,85%
<b>DISPONIBILITES</b>		<b>408 073</b>	<b>408 073</b>	<b>20,09%</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>808 509</b>	<b>811 398</b>	<b>39,94%</b>

#### 4.1.3. Ratio d'emploi de l'actif en liquidités et en quasi-liquidités

Au 30 Juin 2020, le ratio susvisé s'élève à 20,09%. Le ratio d'emploi de l'actif en liquidités et en quasi-liquidités est déterminé conformément aux dispositions combinées de l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 et de l'article 107 du règlement du CMF relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières et à la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers (Règlement approuvé par arrêté du ministre des finances du 29 avril 2010 et modifié par l'arrêté du ministre des finances du 15 février 2013).

#### 4.1.4 Valeurs mobilières détenues détaillées par émetteur/garant

Au bilan, les valeurs mobilières détenues par la société et figurant parmi les composantes des rubriques "Portefeuille-Titres" et "Placement monétaires", totalisent au 30 Juin 2020 une valeur comptable de 1 622 192 DT, soit 79,85% du total actif. Elles se détaillent, par émetteur, comme suit :

Emetteur/Garant	Portefeuille Titres			Placements monétaires	Total	% Actif
	Obligations	BTA	Titres OPCVM	BTCT		
ETAT		619 663		403 325	<b>1 022 988</b>	<b>50,35%</b>
ATB	204 573				<b>204 573</b>	<b>10,07%</b>
HL	106 716				<b>106 716</b>	<b>5,25%</b>
UIB	182 835				<b>182 835</b>	<b>9,00%</b>
AL HIFADH SICAV			105 080		<b>105 080</b>	<b>5,17%</b>
<b>Total</b>	<b>494 124</b>	<b>619 663</b>	<b>105 080</b>	<b>403 325</b>	<b>1 622 192</b>	<b>79,85%</b>

#### 4.1.5. Autres actifs

Ce poste présente au 30 Juin 2020 un solde de 1 308 dinars contre 24 dinars au 30 juin 2019 et se détaille comme suit :

	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Autres débiteurs (Retenue à la source/EO)	301	24	3 124
Autres débiteurs (Retenue à la source/BTA)	1 007	-	-
<b>Total des autres actifs</b>	<b>1 308</b>	<b>24</b>	<b>3 124</b>

#### 4.1.6. Opérateurs créditeurs

Ce poste présente au 30 juin 2020 un solde de 5 234 dinars contre 4 644 dinars au 30 juin 2019 et se détaille comme suit :

	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Dépositaire	1 775	1 780	1 800
Gestionnaire	3 459	2 864	3 319
<b>Total des opérateurs créditeurs</b>	<b>5 234</b>	<b>4 644</b>	<b>5 119</b>

#### 4.1.7. Autres créditeurs divers

Ce poste présente au 30 juin 2020 un solde de 9 373 dinars contre 13 552 dinars au 30 juin 2019 et se détaille comme suit :

	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Impôts à payer (*)	(162)	(134)	(129)
Commissaire aux comptes	7 005	11 589	5 416
CMF (Redevance & Publication)	2 229	1 786	1 570
Retenue à la source à payer	267	12	12
Charges à payer	34	298	28
<b>Total</b>	<b>9 373</b>	<b>13 552</b>	<b>6 897</b>

(\*) Il s'agit d'un surplus de TCL déclaré par rapport au stock réel

#### 4.1.8. Capital social

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du 1<sup>er</sup> Janvier au 30 Juin 2020, se détaillent ainsi :

##### Capital au 31 décembre 2019

Montant (en nominal)	2 022 600
Nombre de titres	20 226
Nombre d'actionnaires	339

##### Souscriptions réalisées

Montant (en nominal)	940 300
Nombre de titres émis	9 403
Nombre d'actionnaires nouveaux	10

##### Rachat effectués

Montant (en nominal)	984 800
Nombre de titres rachetés	9 848
Nombre d'actionnaires sortant	26

##### Capital au 30 juin 2020

Montant (en nominal)	1 978 100
Nombre de titres	19 781
Nombre d'actionnaires	323

La valeur du capital tenant compte des sommes non distribuables s'établit comme suit :

–Capital en nominal au 30 juin 2020	1 978 100
–Sommes non distribuables*	(2 990)
–Sommes non distribuables des exercices antérieurs	8 087
<b>Capital au 30 Juin 2020</b>	<b>1 983 197</b>

(\*) Les sommes non distribuables se détaillent comme suit :

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(3 170)
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	-
Frais de négociation de titres	(98)
<b>Résultat non distribuable de la période :</b>	<b>(3 268)</b>
Régularisation des S.N.D sur souscriptions	4 169
Régularisation des S.N.D sur rachats	(3 891)
<b>Régularisation des S.N. D</b>	<b>278</b>
<b>Sommes non distribuables</b>	<b>(2 990)</b>

#### 4.2. Notes explicatives de l'état de résultat

##### 4.2.1. Revenus du portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.04.2020 au 30.06.2020 à 23 113 dinars contre 18 435 dinars pour la même période de l'exercice précédent, et se détaille comme suit :

	Période du 01/04/2020 Au 30/06/2020	Période du 01/01/2020 Au 30/06/2020	Période du 01/04/2019 Au 30/06/2019	Période du 01/01/2019 Au 30/06/2019	Période du 01/01/2019 Au 31/12/2019
Intérêts sur obligations et valeur assimilées	17 760	38 878	18 435	59 655	97 448
Revenus des titres OPCVM (Dividendes)	5 353	5 353	-	-	-
<b>Total</b>	<b>23 113</b>	<b>44 231</b>	<b>18 435</b>	<b>59 655</b>	<b>97 448</b>

##### 4.2.2. Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.04.2020 au 30.06.2020 à 4 140 dinars contre 793 dinars pour la même période de l'exercice précédent, et se détaille comme suit :

	Période du 01/04/2020 Au 30/06/2020	Période du 01/01/2020 Au 30/06/2020	Période du 01/04/2019 Au 30/06/2019	Période du 01/01/2019 Au 30/06/2019	Période du 01/01/2019 Au 31/12/2019
Intérêts sur comptes courants	-	-	370	611	1 625
Revenus des autres placements monétaires	4 140	7 401	423	423	6 651
<b>Total</b>	<b>4 140</b>	<b>7 401</b>	<b>793</b>	<b>1 034</b>	<b>8 276</b>

##### 4.2.3. Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.04.2020 au 30.06.2020 à 5 233 dinars contre 4 644 dinars pour la même période de l'exercice précédent, et se détaille comme suit :

	Période du 01/04/2020 Au 30/06/2020	Période du 01/01/2020 Au 30/06/2020	Période du 01/04/2019 Au 30/06/2019	Période du 01/01/2019 Au 30/06/2019	Période du 01/01/2019 Au 31/12/2019
Rémunération du gestionnaire	3 458	6 789	2 864	8 448	14 546
Rémunération du dépositaire	1 775	3 550	1 780	3 540	7 140
<b>Total</b>	<b>5 233</b>	<b>10 339</b>	<b>4 644</b>	<b>11 988</b>	<b>21 686</b>

#### 4.2.4. Autres charges

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.04.2020 au 30.06.2020 à 1 765 dinars contre 1 657 dinars pour la même période de l'exercice précédent, et se détaille comme suit :

	Période du 01/04/2020 Au 30/06/2020	Période du 01/01/2020 Au 30/06/2020	Période du 01/04/2019 Au 30/06/2019	Période du 01/01/2019 Au 30/06/2019	Période du 01/01/2019 Au 31/12/2019
Redevance CMF	581	1 141	481	1 420	2 445
Rémunération commissaire aux comptes	795	1 590	795	1 581	3 188
Publicité et publications	325	649	325	647	1 466
Agios, frais bancaires et autres charges	18	35	18	35	1 053
Impôts et taxes	46	97	38	119	212
<b>Total</b>	<b>1 765</b>	<b>3 512</b>	<b>1 657</b>	<b>3 802</b>	<b>8 364</b>

#### 5. REMUNERATION DU DEPOSITAIRE ET DU GESTIONNAIRE

La gestion de la **Millenium Obligataire SICAV** est assurée par la Compagnie Gestion et Finance (C.G.F), moyennant une rémunération égale à 0,5%HT de l'actif net, réglée trimestriellement et à terme échu.

La banque Internationale Arabe de Tunisie (B.I.A.T) a été désignée dépositaire des titres et fonds de la **Millenium Obligataire SICAV**, moyennant une rémunération payable trimestriellement et à terme échu, arrêtée comme suit :

- De 0 à 10 millions de dinars : 0,1% HT de l'actif net avec minimum de 6 000 dinars ;
- De 10 millions à 20 millions de dinars : 0,08% HT de l'actif net ;
- Au-delà de 20 millions de dinars : 0,06% HT de l'actif net.

**UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV**  
**SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2020**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2020**

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de « UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV » au 30 Juin 2020 ainsi que l'état de résultat et de l'état des variations de l'actif net pour la période de trois mois se terminant au 30 juin 2020, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables appliquées en Tunisie.

Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan de **1 285 532** dinars et un résultat net bénéficiaire de la période de **11 539** dinars.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

***Etendue de l'examen limité***

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

***Conclusion***

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société « UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV » au 30 Juin 2020, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

***Observation***

Nous attirons votre attention sur l'observation suivante :

- ✓ Les liquidités et les quasi-liquidités représentent 20,11% de l'actif au 30 Juin 2020. Cette proportion est supérieure au seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de cette question.

Tunis, le 29 juillet 2020  
**Le Commissaire aux Comptes :**  
**ECC MAZARS**  
**Borhen CHEBBI**

**BILAN**  
Arrêté au 30/06/2020 en (DT)

	Libellé	Note	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
	<b><u>ACTIFS</u></b>				
AC 1	<b>Portefeuille-titres</b>	<b>3.1</b>	<b>1 026 953,739</b>	<b>1 433 352,787</b>	<b>1 248 581,672</b>
	a- Actions et droits rattachés		1 026 953,739	1 433 352,787	1 248 581,672
	b- Titres OPCVM		0,000	0,000	0,000
AC 2	<b>Placements monétaires et disponibilités</b>	<b>3.2</b>	<b>258 577,821</b>	<b>379 599,976</b>	<b>320 663,768</b>
	a- Placements monétaires		0,000	0,000	0,000
	b- Disponibilités		258 577,821	379 599,976	320 663,768
AC3	<b>Créances d'exploitations</b>		<b>0,000</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>
AC 4	<b>Autres actifs</b>		<b>0,000</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>
	<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>1 285 531,560</b>	<b>1 812 952,763</b>	<b>1 569 245,440</b>
	<b><u>PASSIF</u></b>		<b><u>30 158,078</u></b>	<b><u>20 589,191</u></b>	<b><u>25 340,202</u></b>
PA 1	<b>Opérateurs créditeurs</b>	<b>3.3</b>	11 773,388	12 183,236	5 502,235
PA 2	<b>Autres créditeurs divers</b>	<b>3.4</b>	18 384,690	8 405,955	19 837,967
	<b><u>ACTIF NET</u></b>		<b><u>1 255 373,482</u></b>	<b><u>1 792 363,572</u></b>	<b><u>1 543 905,238</u></b>
CP 1	<b><u>Capital</u></b>	<b>3.5</b>	<b>1 280 143,338</b>	<b>1 787 522,481</b>	<b>1 537 737,299</b>
CP 2	<b><u>Sommes capitalisables</u></b>	<b>3.6</b>	<b><u>-24 769,856</u></b>	<b><u>4 841,091</u></b>	<b><u>6 167,939</u></b>
	a- Sommes capitalisables des exercices antérieurs		0,000	-4 144,896	0,000
	b- Sommes capitalisables de l'exercice encours		-24 769,856	8 985,987	6 167,939
	<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>		<b>1 285 531,560</b>	<b>1 812 952,763</b>	<b>1 569 245,440</b>

**ETAT DE RESULTAT**  
**Arrêté au 30/06/2020 en (DT)**

Libellé	Note	Période du 01.04.20 au 30.06.20	Période du 01.01.20 au 30.06.20	Période du 01.04.19 au 30.06.19	Période du 01.01.19 au 30.06.19	Période du 01.01.19 au 31.12.19
<u>PR 1</u> <b>Revenus du portefeuille-titres</b>	3.1	<b><u>0,000</u></b>	<b><u>0,000</u></b>	<b><u>36 349,560</u></b>	<b><u>36 349,560</u></b>	<b><u>63 892,540</u></b>
Dividendes		0,000	0,000	36 349,560	36 349,560	63 892,540
<u>PR 2</u> <b>Revenus des placements monétaires</b>	3.2	<b><u>0,000</u></b>	<b><u>0,000</u></b>	<b><u>0,000</u></b>	<b><u>817,591</u></b>	<b><u>817,591</u></b>
<b>Total des revenus des placements</b>		<b><u>0,000</u></b>	<b><u>0,000</u></b>	<b><u>36 349,560</u></b>	<b><u>37 167,151</u></b>	<b><u>64 710,131</u></b>
<u>CH 1</u> <b>Charges de gestion des placements</b>	3.7	<b><u>-4 318,704</u></b>	<b><u>-9 284,431</u></b>	<b><u>-6 521,350</u></b>	<b><u>-14 674,974</u></b>	<b><u>-26 443,495</u></b>
<b>Revenu net des placements</b>		<b><u>-4 318,704</u></b>	<b><u>-9 284,431</u></b>	<b><u>29 828,210</u></b>	<b><u>22 492,177</u></b>	<b><u>38 266,636</u></b>
<u>CH 2</u> <b>Autres charges</b>	3.8	-8 097,719	-16 241,654	-8 713,672	-16 597,688	-33 021,557
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b><u>-12 416,423</u></b>	<b><u>-25 526,085</u></b>	<b><u>21 114,538</u></b>	<b><u>5 894,489</u></b>	<b><u>5 245,079</u></b>
<u>PR 4</u> <b>Régularisation du résultat d'exploitation</b>		389,554	756,229	1 841,271	3 091,498	922,860
<b>Sommes capitalisables de la période</b>		<b><u>-12 026,869</u></b>	<b><u>-24 769,856</u></b>	<b><u>22 955,809</u></b>	<b><u>8 985,987</u></b>	<b><u>6 167,939</u></b>
<u>PR 4</u> <b>Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</b>		-389,554	-756,229	-1 841,271	-3 091,498	-922,860
<b>Variation des plus ou moins values potentielles sur titres</b>		31 682,281	-147 158,998	-31 031,308	-147 875,338	-190 623,160
<b>Plus ou moins values réalisées sur cession de titres</b>		-7 618,226	-5 106,355	13 007,609	-11 987,560	-33 904,523
<b>Frais de négociation de titres</b>		-108,888	-493,734	-758,184	-1 644,734	-2 059,230
<b>Résultat net de la période</b>		<b><u>11 538,744</u></b>	<b><u>-178 285,172</u></b>	<b><u>2 332,655</u></b>	<b><u>-155 613,143</u></b>	<b><u>-221 341,834</u></b>

## ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

Arrêté au 30/06/2020 en (DT)

Libellé	Période du 01.04.20 au 30.06.20	Période du 01.01.20 au 30.06.20	Période du 01.04.19 au 30.06.19	Période du 01.01.19 au 30.06.19	Période du 01.01.19 au 31.12.19
<b><u>AN1-Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u></b>	<b><u>11 538,744</u></b>	<b><u>-178 285,172</u></b>	<b><u>2 332,655</u></b>	<b><u>-155 613,143</u></b>	<b><u>-221 341,834</u></b>
a- Résultat d'exploitation	-12 416,423	-25 526,085	21 114,538	5 894,489	5 245,079
b-Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	31 682,281	-147 158,998	-31 031,308	-147 875,338	-190 623,160
c- Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	-7 618,226	-5 106,355	13 007,609	-11 987,560	-33 904,523
d- Frais de négociation de titre	-108,888	-493,734	-758,184	-1 644,734	-2 059,230
<b><u>AN2- Distributions de dividendes</u></b>	<b><u>0,000</u></b>	<b><u>0,000</u></b>	<b><u>0,000</u></b>	<b><u>0,000</u></b>	<b><u>0,000</u></b>
<b><u>AN3- Transactions sur le capital</u></b>	<b><u>-23 509,901</u></b>	<b><u>-110 246,584</u></b>	<b><u>-295 786,148</u></b>	<b><u>-704 154,546</u></b>	<b><u>-886 884,189</u></b>
<b>a- Souscriptions</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>	<b>199 264,800</b>	<b>199 264,800</b>
- Capital	0,000	0,000	0,000	203 000,000	203 000,000
- Régularisation des sommes non capitalisables	0,000	0,000	-2 303,010	-2 303,010	0,000
- Régularisation des sommes capitalisables	0,000	0,000	2 303,010	-1 732,190	-3 735,200
<b>b- Rachats</b>	<b>23 509,901</b>	<b>110 246,584</b>	<b>295 786,148</b>	<b>903 419,346</b>	<b>1 086 148,989</b>
- Capital	29 300,000	126 500,000	304 400,000	925 500,000	1 117 600,000
- Régularisation des sommes non capitalisables	0,000	0,000	-15 629,596	-15 629,596	0,000
-Régularisation des sommes capitalisables	-5 790,099	-16 253,416	7 015,744	-6 451,058	-31 451,011
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>	<b>-11 971,157</b>	<b>-288 531,756</b>	<b>-293 453,493</b>	<b>-859 767,689</b>	<b>-1 108 226,023</b>
<b><u>AN4-Actif Net</u></b>					
a- En début de période	1 267 344,639	1 543 905,238	2 085 817,065	2 652 131,261	2 652 131,261
b- En fin de période	1 255 373,482	1 255 373,482	1 792 363,572	1 792 363,572	1 543 905,238
<b><u>AN5-Nombre d'actions</u></b>					
a- En début de période	15 509	16 481	21 446	25 627	25 627
b- En fin de période	15 216	15 216	18 402	18 402	16 481
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>	<b>82,503</b>	<b>82,503</b>	<b>97,400</b>	<b>97,400</b>	<b>93,677</b>
<b>AN6 -TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE</b>	<b>3,87%</b>	<b>-23,99%</b>	<b>0,58%</b>	<b>-11,86%</b>	<b>-9,48%</b>

## **NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS**

### **ARRETES AU 30-06-2020**

#### **PRESENTATION DE LA SOCIETE :**

UBCI- UNIVERS ACTIONS SICAV a été créée en 2000, sous forme de SICAV mixte de type distribution puis devenue SICAV Actions de type capitalisation depuis le 2 janvier 2019.

UBCI- UNIVERS ACTIONS SICAV a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières moyennant l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, UBCI- UNIVERS ACTIONS SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus des titres de placement (intérêts) qu'elle encaisse, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%. Et, conformément au décret-loi du Chef du Gouvernement n° 2020-30, les revenus encaissés à partir du 10 juin 2020, au titre des placements notamment les comptes à termes dont la durée varie entre 3 mois et 5 ans, les bons de caisses dont la durée varie entre 3 mois et 5 ans, les certificats de dépôts dont la durée varie entre 10 jours et 5 ans et tout autre produit financier similaire et dont le taux de placement est supérieur au Taux de marché monétaire moyen du début janvier de l'année de placement moins un point sont soumis à une retenue libératoire de 35%.

UBCI BOURSE, intermédiaire en bourse, assure la gestion de UBCI- UNIVERS ACTIONS SICAV et UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (UBCI) est le dépositaire de ses actifs.

#### **1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS**

Les états financiers arrêtés au 30-06-2020 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

#### **2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES**

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

##### **2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents**

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

##### **2.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées :**

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que sommes non capitalisables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30-06-2020 ou à la date antérieure la plus récente.

Lorsque les conditions de marché d'un titre donné dégagent une tendance à la baisse exprimée par une réservation à la baisse ou une tendance à la hausse exprimée par une réservation à la hausse, le cours d'évaluation à retenir est le seuil de réservation à la baisse dans le premier cas et le seuil de réservation à la hausse dans le deuxième cas.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives en date d'arrêté.

### **2.3- Evaluation des autres placements :**

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

### **2.4- Cession des placements**

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non capitalisables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

### 3. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

#### 3.1- Portefeuille titres et revenus y afférents :

Le portefeuille titres est composé au 30/06/2020 d'actions et de droits rattachés. Le détail de ces valeurs est présenté ci-après :

Désignation	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30-06-2020	% l'Actif
<b>Actions</b>		<b>1 305 212,213</b>	<b>1 021 552,739</b>	<b>79,47%</b>
ARTES	9 942	61 801,982	44 599,812	3,47%
ATL	48 815	150 902,151	68 829,150	5,35%
ATTIJARI BANK	4 000	190 817,040	118 424,000	9,21%
BIAT	1 100	128 454,202	107 222,500	8,34%
CARTHAGE CEMENT	34 135	93 778,063	49 871,235	3,88%
OTH	9 172	153 365,495	95 260,392	7,41%
SAH	5 000	52 469,352	55 795,000	4,34%
SFBT	5 300	70 037,884	116 562,900	9,07%
SOMOCER	40 000	52 570,000	36 720,000	2,86%
SOTIPAPIER	5 000	36 850,000	27 920,000	2,17%
SOTUVER	11 500	53 368,762	87 745,000	6,83%
TELNET	6 500	52 028,183	48 399,000	3,76%
TPR	20 000	83 086,855	68 380,000	5,32%
UIB	5 750	125 682,244	95 823,750	7,45%
<b>Droits</b>			<b>5 401,000</b>	<b>0,42%</b>
BIAT DA 1/20			5 401,000	0,42%
<b>Total</b>		<b>1 305 212,213</b>	<b>1 026 953,739</b>	<b>79,89%</b>

Les revenus du portefeuille titres se présentent comme suit :

Libelle	Période du 01.04.20 au 30.06.20	Période du 01.01.20 au 30.06.20	Période du 01.04.19 au 30.06.19	Période du 01.01.19 au 30.06.19	Période du 01.01.19 au 31.12.19
Revenus des Actions	0,000	0,000	36 349,560	36 349,560	63 892,540
<b>TOTAL</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>	<b>36 349,560</b>	<b>36 349,560</b>	<b>63 892,540</b>

#### 3.2- Placements monétaires, disponibilités et revenus y afférents :

Le solde de cette rubrique s'élève au 30/06/2020 à 258 577,821 DT et s'analyse comme suit :

	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019	% de l'Actif
Disponibilités	258 577,821	379 599,976	320 663,768	20,11%
<b>Total</b>	<b>258 577,821</b>	<b>379 599,976</b>	<b>320 663,768</b>	<b>20,11%</b>

Les revenus des emplois monétaires s'analysent comme suit :

Libelle	Période du 01.04.20 au 30.06.20	Période du 01.01.20 au 30.06.20	Période du 01.04.19 au 30.06.19	Période du 01.01.19 au 30.06.19	Période du 01.01.19 au 31.12.19
Intérêts des bons de trésor à court terme	0,000	0,000	0,000	817,591	817,591
<b>TOTAL</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>	<b>817,591</b>	<b>817,591</b>

### 3.3 –Opérateurs créditeurs :

	Libelle	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
<b>PA 1</b>	<b>Opérateurs créditeurs</b>	<b>11 773,388</b>	<b>12 183,236</b>	<b>5 502,235</b>
	Frais de gestionnaire	1 233,913	1 863,243	1 572,067
	Frais de dépositaire	1 056,197	1 048,220	393,015
	Frais de distributeurs	9 483,278	9 271,773	3 537,153

### 3.4 – Autres créditeurs divers :

	Libelle	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
<b>PA 2</b>	<b>Autres créditeurs divers</b>	<b>18 384,690</b>	<b>8 405,955</b>	<b>19 837,967</b>
	Etat, retenue à la source	2 000,000	906,584	2 193,441
	Redevance CMF	104,224	149,721	130,178
	Charges à payer sur l'exercice encours	16 280,466	7 349,650	17 514,348

### 3.5 Capital :

Le capital se détaille comme suit :

<b>Capital au 31/12/2019</b>	
* Montant en nominal	1 648 100
* Nombre de titres	16 481
* Nombre d'actionnaires	90
<b>Souscriptions réalisées</b>	
* Montant en nominal	0
* Nombre de titres émis	0
<b>Rachats effectués</b>	
* Montant en nominal	126 500
* Nombre de titres rachetés	1 265
<b>Capital au 30/06/2020</b>	
* Montant en nominal	1 521 600
* Nombre de titres	15 216
* Nombre d'actionnaires	71

La variation de l'actif net de la période allant du 01/01/2020 au 30/06/2020 s'élève à – 288 531,756 dinars.

Le nombre de titres d'UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV au 30/06/2020 est de 15 216 contre 16 481 au 31/12/2019.

	<u>Mvt sur le capital</u>	<u>Mvt sur l'Actif Net</u>
<b><u>Capital début de période au 31/12/2019</u></b>	<b><u>1 537 737,299</u></b>	<b><u>1 537 737,299</u></b>
<b><u>Souscriptions de la période</u></b>	<b><u>0,000</u></b>	<b><u>0,000</u></b>
<b><u>Rachats de la période</u></b>	<b><u>-126 500,000</u></b>	<b><u>-126 500,000</u></b>
<b><u>Autres mouvements</u></b>	<b><u>-131 093,961</u></b>	<b><u>-155 863,817</u></b>
- Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	-147 158,998	-147 158,998
- Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	-5 106,355	-5 106,355
- Frais de négociation de titres	-493,734	-493,734
- Régularisation des sommes capitalisables	15 685,677	15 685,677
- Résultat de l'exercice antérieur	6 167,939	6 167,939
- Régularisation du résultat de l'exercice antérieur	-188,490	-188,490
- Sommes capitalisables		-24 769,856
<b><u>Montant fin de période au 30/06/2020</u></b>	<b><u>1 280 143,338</u></b>	<b><u>1 255 373,482</u></b>

### 3.6 Sommes capitalisables :

Les sommes capitalisables au 30/06/2020 s'élèvent à – 24 769,856 DT contre 6 167,939 DT au 31/12/2019 et se détaillent comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>30/06/2020</b>	<b>30/06/2019</b>	<b>31/12/2019</b>
Sommes capitalisables des exercices antérieurs	0,000	-4 144,896	0,000
Résultat d'exploitation	-25 526,085	5 894,489	5 245,079
Régularisation du résultat d'exploitation	756,229	3 091,498	922,860
<b><u>Total</u></b>	<b><u>-24 769,856</u></b>	<b><u>4 841,091</u></b>	<b><u>6 167,939</u></b>

### 3.7 Charges de gestion des placements :

Ce poste enregistre les rémunérations du dépositaire, du gestionnaire et des distributeurs, calculées conformément aux dispositions des conventions de dépôt, de gestion et de distribution conclues entre UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV, UBCI et UBCI BOURSE.

<b>Libelle</b>	<b>Période du 01.04.20 au 30.06.20</b>	<b>Période du 01.01.20 au 30.06.20</b>	<b>Période du 01.04.19 au 30.06.19</b>	<b>Période du 01.01.19 au 30.06.19</b>	<b>Période du 01.01.19 au 31.12.19</b>
<b>CH 1 Charges de gestion des placements</b>	<b><u>4 318,704</u></b>	<b><u>9 284,431</u></b>	<b><u>6 521,350</u></b>	<b><u>14 674,974</u></b>	<b><u>26 443,495</u></b>
Rémunération du gestionnaire	1 233,915	2 652,697	1 863,243	4 192,852	7 555,286
Rémunération du dépositaire	308,483	663,182	465,814	1 048,220	1 888,830
Rémunération des distributeurs	2 776,306	5 968,552	4 192,293	9 433,902	16 999,379

### 3.8 Autres charges :

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel et la charge TCL. En outre, le coût des services bancaires et l'abonnement des charges budgétisées figurent aussi au niveau de cette rubrique

<b>Libelle</b>	<b>Période du 01.04.20 au 30.06.20</b>	<b>Période du 01.01.20 au 30.06.20</b>	<b>Période du 01.04.19 au 30.06.19</b>	<b>Période du 01.01.19 au 30.06.19</b>	<b>Période du 01.01.19 au 31.12.19</b>
<b>CH 2 Autres charges</b>	<b><u>8 097,719</u></b>	<b><u>16 241,654</u></b>	<b><u>8 713,672</u></b>	<b><u>16 597,688</u></b>	<b><u>33 021,557</u></b>
Redevance CMF	308,483	663,182	465,814	1 048,220	1 888,830
Services bancaires et assimilés	0,000	0,000	865,119	865,119	1 520,642
Abonnement des charges budgétisées	7 789,236	15 578,472	7 382,739	14 684,349	29 612,085

L'abonnement des charges budgétisées ce détaille comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>Période du 01.04.20 au 30.06.20</b>	<b>Période du 01.01.20 au 30.06.20</b>	<b>Période du 01.04.19 au 30.06.19</b>	<b>Période du 01.01.19 au 30.06.19</b>	<b>Période du 01.01.19 au 31.12.19</b>
<b>Abonnement des charges budgétisées</b>	<b><u>7 789,236</u></b>	<b><u>15 578,472</u></b>	<b><u>7 382,739</u></b>	<b><u>14 684,349</u></b>	<b><u>29 612,085</u></b>
Taxes	69,461	138,922	298,853	594,422	1 198,697
Frais bancaires	27,949	55,898	30,200	60,067	121,130
Publication BO CMF	374,442	748,885	300,225	597,151	1 204,200
Honoraires CAC	1 686,038	3 372,072	1 690,705	3 362,831	6 781,400
Frais AGO et publications	2 055,823	4 111,647	1 477,409	2 938,583	5 925,871
Jetons de Présence	2 983,606	5 967,213	2 991,781	5 950,685	12 000,000
Alpha mena	591,898	1 183,796	593,519	1 180,517	2 380,600
Autres	0,019	0,039	0,047	0,093	0,187

## **4. REMUNERATIONS GESTIONNAIRE, DEPOSITAIRE ET DISTRIBUTEURS**

### **4-1 Rémunération du gestionnaire**

UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV a conclu avec UBCI BOURSE une convention aux termes de laquelle UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV confie à UBCI BOURSE une mission de gestionnaire couvrant :

- \* la gestion du portefeuille de la SICAV,
- \* la gestion administrative, financière et comptable de la SICAV et le calcul quotidien de sa valeur liquidative,
- \* la préparation de toutes les déclarations et publications réglementaires.

UBCI BOURSE prend à sa charge tous les frais de personnel et d'administration générale engagés dans l'exécution de ses missions, tous les investissements nécessaires ainsi que leurs charges de fonctionnement et de maintenance. Sont exclues des charges supportées par UBCI BOURSE: la rémunération du commissaire aux comptes, les jetons de présence des administrateurs, les commissions de Négociation en bourse (CNB), les dépenses publicitaires et de promotion, la redevance CMF, la TCL, les frais de publications des Etats financiers au bulletin du CMF, ainsi que les frais de tenue des Assemblées générales.

Le gestionnaire perçoit en contrepartie de ses services une rémunération annuelle égale à 0,4% T.T.C de l'actif net annuel d'UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour est réglée trimestriellement à terme échu nette de toute retenue fiscale.

### **4-2 Rémunération du dépositaire**

L'UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV a conclu avec Union Bancaire pour le Commerce et l'industrie « UBCI » une convention de dépôt, aux termes de laquelle UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV confie à UBCI la mission de dépositaire de ses titres et de ses fonds non investies selon les modalités et conditions définies par cette dernière.

Pour l'ensemble de ses prestations, l'UBCI reçoit une rémunération annuelle de 0,1% T.T.C de l'actif net de l'UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour est réglée trimestriellement à terme échu, nette de toute retenue fiscale.

### **4-3 Rémunération des distributeurs**

UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV a conclu avec UBCI et UBCI BOURSE des conventions de distribution aux termes desquelles UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV confie à UBCI et UBCI BOURSE la commercialisation et la distribution de ses actions auprès de leurs clientèles.

En contrepartie de ces prestations, une commission de distribution répartie entre les deux distributeurs en prorata de leurs distributions est décomptée jour par jour au taux de 0,9% TTC de l'actif net d'UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV et réglée trimestriellement à terme échu après déduction des retenues fiscales.

## **UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV**

**SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2020**

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2020**

#### ***Introduction***

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de « UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV » au 30 Juin 2020 ainsi que l'état de résultat et de l'état des variations de l'actif net pour la période de trois mois se terminant au 30 Juin 2020, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables appliquées en Tunisie.

Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan de **80 074 593** dinars et un bénéfice net de la période de **785 607** dinars.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

#### ***Etendue de l'examen limité***

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

#### ***Conclusion***

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société « UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV » au 30 Juin 2020, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

### **Observations**

Nous attirons votre attention sur les observations suivantes :

- ✓ La note 2.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.
- ✓ Les liquidités et quasi-liquidités représentent 20,25% de l'actif au 30 juin 2020. Cette proportion est supérieure au seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces questions.

Tunis, le 29 juillet 2020

**Le Commissaire aux Comptes :**

**ECC MAZARS**

**Borhen CHEBBI**

**BILAN**  
Arrêté au 30/06/2020 en (DT)

Libellé	Note	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
<b><u>ACTIFS</u></b>				
AC 1 <b>Portefeuille-titres</b>	<b>3.1</b>	<b>62 860 598,090</b>	<b>73 890 909,169</b>	<b>67 293 174,386</b>
a- Obligations et valeurs assimilées		62 860 598,090	72 310 615,169	67 293 174,386
b- Autres valeurs		0,000	1 580 294,000	0,000
AC 2 <b>Placements monétaires et disponibilités</b>	<b>3.2</b>	<b>17 213 995,186</b>	<b>11 653 326,049</b>	<b>14 746 426,627</b>
a- Placements monétaires		997 797,489	2 994 445,213	5 983 590,478
b- Disponibilités		16 216 197,697	8 658 880,836	8 762 836,149
AC 3 <b>Créances d'exploitations</b>	<b>3.3</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>
AC 4 <b>Autres actifs</b>		<b>0,000</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>80 074 593,276</b>	<b>85 544 235,218</b>	<b>82 039 601,013</b>
<b><u>PASSIF</u></b>				
		<b>479 832,541</b>	<b>394 215,245</b>	<b>276 822,774</b>
PA 1 <b>Opérateurs créditeurs</b>	<b>3.4</b>	454 936,570	351 579,383	185 670,795
PA 2 <b>Autres créditeurs divers</b>	<b>3.5</b>	24 895,971	42 635,862	91 151,979
<b>ACTIF NET</b>		<b>79 594 760,735</b>	<b>85 150 019,973</b>	<b>81 762 778,239</b>
CP 1 <b>Capital</b>	<b>3.6</b>	<b>77 999 146,252</b>	<b>83 408 098,643</b>	<b>78 465 017,581</b>
CP 2 <b>Sommes distribuables</b>	<b>3.7</b>	<b>1 595 614,483</b>	<b>1 741 921,330</b>	<b>3 297 760,658</b>
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs		622,206	686,224	645,399
b- Sommes distribuables de l'exercice encours		1 594 992,277	1 741 235,106	3 297 115,259
<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>		<b>80 074 593,276</b>	<b>85 544 235,218</b>	<b>82 039 601,013</b>

## ETAT DE RESULTAT

Arrêté au 30/06/2020 en (DT)

Libellé	Note	Période du 01.04.20 au 30.06.20	Période du 01.01.20 au 30.06.20	Période du 01.04.19 au 30.06.19	Période du 01.01.19 au 30.06.19	Période du 01.01.19 au 31.12.19
PR 1 <b>Revenus du portefeuille-titres</b>	3.1	<b><u>762 952,199</u></b>	<b><u>1 560 852,684</u></b>	<b><u>920 078,945</u></b>	<b><u>1 877 204,607</u></b>	<b><u>3 593 834,784</u></b>
Revenus des obligations et valeurs assimilées		762 952,199	1 560 852,684	920 078,945	1 877 204,607	3 593 834,784
PR 2 <b>Revenus des placements monétaires</b>	3.2	<b><u>222 631,618</u></b>	<b><u>454 898,174</u></b>	<b><u>203 349,543</u></b>	<b><u>436 872,503</u></b>	<b><u>887 227,793</u></b>
<b>Total des revenus des placements</b>		<b><u>985 583,817</u></b>	<b><u>2 015 750,858</u></b>	<b><u>1 123 428,488</u></b>	<b><u>2 314 077,110</u></b>	<b><u>4 481 062,577</u></b>
CH 1 <b>Charges de gestion des placements</b>	3.8	<b><u>-180 379,020</u></b>	<b><u>-363 071,887</u></b>	<b><u>-197 963,888</u></b>	<b><u>-409 234,358</u></b>	<b><u>-791 039,355</u></b>
<b>Revenu net des placements</b>		<b><u>805 204,797</u></b>	<b><u>1 652 678,971</u></b>	<b><u>925 464,600</u></b>	<b><u>1 904 842,752</u></b>	<b><u>3 690 023,222</u></b>
CH 2 <b>Autres charges</b>	3.9	<b><u>-28 876,761</u></b>	<b><u>-58 010,617</u></b>	<b><u>-30 181,896</u></b>	<b><u>-61 752,346</u></b>	<b><u>-120 726,848</u></b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b><u>776 328,036</u></b>	<b><u>1 594 668,354</u></b>	<b><u>895 282,704</u></b>	<b><u>1 843 090,406</u></b>	<b><u>3 569 296,374</u></b>
PR 4 <b>Régularisation du résultat d'exploitation</b>		<b><u>-6 323,767</u></b>	<b><u>323,923</u></b>	<b><u>-69 559,784</u></b>	<b><u>-101 855,300</u></b>	<b><u>-272 181,115</u></b>
<b>Sommes distribuables de la période</b>		<b><u>770 004,269</u></b>	<b><u>1 594 992,277</u></b>	<b><u>825 722,920</u></b>	<b><u>1 741 235,106</u></b>	<b><u>3 297 115,259</u></b>
PR 4 <b>Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</b>		<b><u>6 323,767</u></b>	<b><u>-323,923</u></b>	<b><u>69 559,784</u></b>	<b><u>101 855,300</u></b>	<b><u>272 181,115</u></b>
<b>Variation des plus ou moins values potentielles sur titres</b>		<b><u>9 279,270</u></b>	<b><u>18 558,540</u></b>	<b><u>9 857,801</u></b>	<b><u>19 035,101</u></b>	<b><u>37 219,050</u></b>
<b>Plus ou moins values réalisées sur cession de titres</b>		<b><u>0,000</u></b>	<b><u>0,000</u></b>	<b><u>-554,531</u></b>	<b><u>-554,531</u></b>	<b><u>888,200</u></b>
<b>Frais de négociation de titres</b>		<b><u>0,000</u></b>	<b><u>0,000</u></b>	<b><u>-1 428,170</u></b>	<b><u>-1 428,170</u></b>	<b><u>-1 428,170</u></b>
<b>Résultat net de la période</b>		<b><u>785 607,306</u></b>	<b><u>1 613 226,894</u></b>	<b><u>903 157,804</u></b>	<b><u>1 860 142,806</u></b>	<b><u>3 605 975,454</u></b>

**ETAT DE VARIATION**  
**Arrêté au 30/06/2020 en (DT)**

Libellé	Période du 01.04.20 au 30.06.20	Période du 01.01.20 au 30.06.20	Période du 01.04.19 au 30.06.19	Période du 01.01.19 au 30.06.19	Période du 01.01.19 au 31.12.19
<b><u>AN1-Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u></b>	<b><u>785 607,306</u></b>	<b><u>1 613 226,894</u></b>	<b><u>903 157,804</u></b>	<b><u>1 860 142,806</u></b>	<b><u>3 605 975,454</u></b>
a- Résultat d'exploitation	776 328,036	1 594 668,354	895 282,704	1 843 090,406	3 569 296,374
b-Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	9 279,270	18 558,540	9 857,801	19 035,101	37 219,050
c- Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	0,000	0,000	-554,531	-554,531	888,200
d- Frais de négociation de titres	0,000	0,000	-1 428,170	-1 428,170	-1 428,170
<b><u>AN2- Distributions de dividendes</u></b>	<b><u>-3 271 674,213</u></b>	<b><u>-3 271 674,213</u></b>	<b><u>-3 404 373,750</u></b>	<b><u>-3 404 373,750</u></b>	<b><u>-3 404 373,750</u></b>
<b><u>AN3- Transactions sur le capital</u></b>	<b><u>-637 811,646</u></b>	<b><u>-509 570,185</u></b>	<b><u>-4 771 703,574</u></b>	<b><u>-9 369 373,755</u></b>	<b><u>-14 502 448,137</u></b>
<b>a- Souscriptions</b>	<b>6 691 242,524</b>	<b>16 008 629,566</b>	<b>13 063 341,189</b>	<b>24 031 831,893</b>	<b>47 285 747,781</b>
- Capital	6 610 800,000	15 585 100,000	12 828 500,000	23 413 100,000	46 152 300,000
- Régularisation des sommes non distribuables	-53 836,212	-128 233,319	-110 610,236	-202 989,304	-395 412,676
- Régularisation des sommes distribuables	134 278,736	551 762,885	345 451,425	821 721,197	1 528 860,457
<b>b- Rachats</b>	<b>7 329 054,170</b>	<b>16 518 199,751</b>	<b>17 835 044,763</b>	<b>33 401 205,648</b>	<b>61 788 195,918</b>
- Capital	7 216 900,000	16 073 600,000	17 413 500,000	32 424 300,000	60 168 400,000
- Régularisation des sommes non distribuables	-58 813,890	-132 303,450	-150 142,170	-281 050,343	-515 665,973
- Régularisation des sommes distribuables	170 968,060	576 903,201	571 686,933	1 257 955,991	2 135 461,891
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>	<b>-3 123 878,553</b>	<b>-2 168 017,504</b>	<b>-7 272 919,520</b>	<b>-10 913 604,699</b>	<b>-14 300 846,433</b>
<b><u>AN4- Actif Net</u></b>					
a- En début de période	82 718 639,288	81 762 778,239	92 422 939,493	96 063 624,672	96 063 624,672
b- En fin de période	79 594 760,735	79 594 760,735	85 150 019,973	85 150 019,973	81 762 778,239
<b><u>AN5- Nombre d'actions</u></b>					
a- En début de période	792 425	791 249	887 148	931 410	931 410
b- En fin de période	786 364	786 364	841 298	841 298	791 249
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>	<b>101,218</b>	<b>101,218</b>	<b>101,212</b>	<b>101,212</b>	<b>103,333</b>
<b>AN6 -TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE</b>	<b>3,85%</b>	<b>3,99%</b>	<b>4,03%</b>	<b>4,09%</b>	<b>4,08%</b>

## **NOTES AUX ETATS FINANCIERS**

### **TRIMESTRIELS ARRETES AU 30/06/2020**

#### **PRESENTATION DE LA SOCIETE :**

UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV a été créée en 1993, sous forme de SICAV obligataire de type distribution

UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières moyennant l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus des titres de placement (intérêts) qu'elle encaisse, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%. Et, conformément au décret-loi du Chef du Gouvernement n° 2020-30, les revenus encaissés à partir du 10 juin 2020, au titre des placements notamment les comptes à termes dont la durée varie entre 3 mois et 5 ans, les bons de caisses dont la durée varie entre 3 mois et 5 ans, les certificats de dépôts dont la durée varie entre 10 jours et 5 ans et tout autre produit financier similaire et dont le taux de placement est supérieur au Taux de marché monétaire moyen du début janvier de l'année de placement moins un point subissent une retenue libératoire de 35%.

UBCI BOURSE, intermédiaire en bourse, assure la gestion de UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV et UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (UBCI) est le dépositaire de ses actifs.

#### **1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS**

Les états financiers arrêtés au 30/06/2020 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

#### **2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES**

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

##### **2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents**

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations, en bons de trésors assimilables et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

## **2.2- Evaluation des placements**

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 Juin 2020, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

La société ne dispose pas d'un portefeuille de souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 »

Les placements en titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives en dates d'arrêts.

La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont constitués de comptes à terme, de certificats de dépôts, de BTCT et de billets de trésorerie et sont évalués à leur prix d'acquisition.

## **2.3- Cession des placements**

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

### 3- NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

#### 3.1 - Portefeuille titres et revenus y afférents :

Le portefeuille titres est composé au 30/06/2020 d'obligations et de bons de trésor assimilables. Le solde de ce poste est réparti ainsi :

		30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
BTA	(1)	51 289 141,853	51 246 909,052	50 771 201,834
Obligations émises par l'Etat	(2)	600 889,644	1 201 774,426	1 231 455,738
Obligations des Sociétés	(2)	10 970 566,593	19 861 931,691	15 290 516,814
Titres d'OPCVM		0,000	1 580 294,000	0,000
<b>Total</b>		<b>62 860 598,090</b>	<b>73 890 909,169</b>	<b>67 293 174,386</b>

#### (1) Bons de trésor assimilable :

LIBELLE	Nombre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2020	% de l'Actif
<b>BTA</b>		<b>49 687 658,956</b>	<b>51 289 141,853</b>	<b>64,05%</b>
BTA 04-2024	5 000	4 816 500,000	4 977 603,808	6,22%
BTA-04-2028	1 000	935 200,000	968 031,016	1,21%
BTA052022	6 950	8 205 558,956	7 196 699,231	8,99%
BTA082022	32 000	30 876 900,000	33 051 599,538	41,28%
BTA-10-2026	5 000	4 853 500,000	5 095 208,260	6,36%

#### (2) Obligations :

LIBELLE	Nombre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2020	% de l'Actif
<b>Obligations Emises par l'Etat</b>		<b>600 000,000</b>	<b>600 889,644</b>	<b>0,75%</b>
EMPRUNT NAT2014 catégorie B	30 000	600 000,000	600 889,644	0,75%
<b>Obligations des Sociétés</b>		<b>10 680 939,000</b>	<b>10 970 566,593</b>	<b>13,70%</b>
AMENBANK ES2009	30 000	999 000,000	1 031 726,803	1,29%
AMENBANK2008 SUB B	20 000	800 000,000	805 032,329	1,01%
AMENBANKES2011-1	10 000	200 000,000	207 440,000	0,26%
AMENBANKSUB2010	18 000	719 460,000	760 041,381	0,95%
ATTIJARI BANK SUB 2015	30 000	600 000,000	623 777,050	0,78%
BH 2009CATB	50 000	1 920 000,000	1 960 704,000	2,45%
BNASUB09	23 300	620 479,000	626 721,189	0,78%
BTE 2010	10 000	100 000,000	103 273,442	0,13%
BTE 2010 V	10 000	100 000,000	105 231,717	0,13%
CIL 2016-1- 7.5%	5 000	100 000,000	100 756,165	0,13%
CIL 2017-2 - 7.95%	10 000	600 000,000	611 291,178	0,76%
CIL2015-2 T 7.65%	5 000	100 000,000	104 096,722	0,13%
HL 2015-2 A7.65%	10 000	200 000,000	203 185,754	0,25%
HL 2016-1 7.65%	10 000	200 000,000	200 100,602	0,25%
HL 2016-2 7.65%	19 400	776 000,000	804 027,594	1,00%
HL 2017-3 8%	10 000	600 000,000	616 472,131	0,77%

TLS2015-2	10 000	200 000,000	203 912,329	0,25%
TLS2016-1	10 000	200 000,000	202 860,274	0,25%
TLS2017-2- 7.95%	10 000	600 000,000	615 013,770	0,77%
UIB SUB 2016-A 7.4%	9 500	380 000,000	390 879,212	0,49%
UIB2009-1 CAT B	20 000	666 000,000	694 022,951	0,87%

Les revenus du portefeuille titres s'analysent comme suit :

Libellé	Période du 01.04.20 au 30.06.20	Période du 01.01.20 au 30.06.20	Période du 01.04.19 au 30.06.19	Période du 01.01.19 au 30.06.19	Période du 01.01.19 au 31.12.19
<b>Revenus des obligations et valeurs assimilées</b>					
Revenus des obligations - Intérêts	171 759,419	380 568,285	330 987,425	705 495,007	1 232 374,882
Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier - Intérêts	591 192,780	1 180 284,399	589 091,520	1 171 709,600	2 361 459,902
<b>TOTAL</b>	<b>762 952,199</b>	<b>1 560 852,684</b>	<b>920 078,945</b>	<b>1 877 204,607</b>	<b>3 593 834,784</b>

### 3.2 - Placements monétaires, disponibilités et revenus y afférents :

Le solde de cette rubrique s'élève au 30/06/2020 à 17 213 995,186 DT et s'analyse comme suit :

		30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019	% de l'Actif
Placements monétaires	(1)	997 797,489	2 994 445,213	5 983 590,478	1,25%
Disponibilités	(2)	16 216 197,697	8 658 880,836	8 762 836,149	20,25%
<b>Total</b>		<b>17 213 995,186</b>	<b>11 653 326,049</b>	<b>14 746 426,627</b>	<b>21,50%</b>

#### (1) Placements monétaires :

##### a- Certificats de dépôt

Emetteur	Taux de Rémunération	durée	Date d'Acquisition	Coût d'Acquisition	Valeur au 30/06/2020	% de l'Actif
UBCI	7,83%	20 jours	29/06/2020	997 553,686	997 797,489	1,25%
<b>Total placement certificats de dépôt</b>				<b>997 553,686</b>	<b>997 797,489</b>	<b>1,25%</b>

##### b- Disponibilités :

Libellé	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Dépôts à terme	5 000 000,000	3 000 000,000	0,000
Intérêts courus/ DAT (POT)	25 675,000	12 360,329	0,000
Intérêts courus/DAV (POT)	86 144,006	121 233,344	107 870,491
Avoirs en banque	11 104 378,691	5 525 287,163	8 654 965,658
<b>Total</b>	<b>16 216 197,697</b>	<b>8 658 880,836</b>	<b>8 762 836,149</b>

a- Dépôts à terme :

Banque	Taux de Rémunération	Durée	Date de souscription	Coût d'Acquisition	Valeur au 30/06/2020	% de l'Actif
UBCI	7,30%	90 jours	13/05/2020	1 500 000,000	1 509 555,000	1,89%
UBCI	7,30%	90 jours	19/05/2020	1 000 000,000	1 005 590,000	1,26%
UBCI	7,30%	90 jours	27/05/2020	1 000 000,000	1 004 550,000	1,25%
UBCI	7,30%	90 jours	29/05/2020	1 000 000,000	1 004 290,000	1,25%
UBCI	7,30%	90 jours	05/06/2020	500 000,000	501 690,000	0,63%
<b>Total placement Dépôts à terme</b>				<b>5 000 000,000</b>	<b>5 025 675.000</b>	<b>6,28%</b>

Les revenus des emplois monétaires s'analysent comme suit :

Libellé	Période du 01.04.20 au 30.06.20	Période du 01.01.20 au 30.06.20	Période du 01.04.19 au 30.06.19	Période du 01.01.19 au 30.06.19	Période du 01.01.19 au 31.12.19
Intérêts des bons de trésor à court terme	0,000	0,000	0,000	4 656,033	4 656,033
Intérêts des certificats de dépôt	62 337,725	143 624,297	46 670,264	112 215,385	213 856,242
Intérêts sur les avoirs bancaires	160 293,893	311 273,877	156 679,279	320 001,085	668 715,518
<b>TOTAL</b>	<b>222 631,618</b>	<b>454 898,174</b>	<b>203 349,543</b>	<b>436 872,503</b>	<b>887 227,793</b>

3.3 - Créances d'exploitation :

	Libellé	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
<b>AC3</b>	<b>Créances d'exploitation</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>
	Intérêts Emprunts	<b>152 326,650</b>	<b>152 326,650</b>	<b>152 326,650</b>
	* BATAM	152 326,650	152 326,650	152 326,650
	Annuité à recevoir en principal	<b>3 703 000,000</b>	<b>3 703 000,000</b>	<b>3 703 000,000</b>
	* BATAM	3 703 000,000	3 703 000,000	3 703 000,000
	Différence d'estimation sur obligations	<b>-3 855 326,650</b>	<b>-3 855 326,650</b>	<b>-3 855 326,650</b>
	* BATAM	-3 855 326,650	-3 855 326,650	-3 855 326,650

3.4 - Opérateurs créditeurs :

	Libellé	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
<b>PA 1</b>	<b>Opérateurs créditeurs</b>	<b>454 936,570</b>	<b>351 579,383</b>	<b>185 670,795</b>
	Frais de gestionnaire	41 086,337	45 091,778	42 291,685
	Frais de dépositaire	60 971,420	45 470,491	20 630,091
	Frais des distributeurs	352 878,813	261 017,114	122 749,019

3.5 - Autres créditeurs divers :

	Libellé	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
<b>PA 2</b>	<b>Autres créditeurs divers</b>	<b>24 895,971</b>	<b>42 635,862</b>	<b>91 151,979</b>
	Etat, retenue à la source,	1 600,000	25 140,123	66 354,581
	Redevance CMF	6 458,047	7 026,998	6 838,607
	Charges à payer sur l'exercice encours	16 837,924	10 468,741	17 958,791

### 3.6 - Capital :

Le capital se détaille comme suit :

<b><u>Capital au 31/12/2019</u></b>	
* Montant en nominal	79 124 900
* Nombre de titres	791 249
* Nombre d'actionnaires	1 088
<b><u>Souscriptions réalisées</u></b>	
* Montant en nominal	15 585 100
* Nombre de titres émis	155 851
<b><u>Rachats effectués</u></b>	
* Montant en nominal	16 073 600
* Nombre de titres rachetés	160 736
<b><u>Capital au 30/06/2020</u></b>	
* Montant en nominal	78 636 400
* Nombre de titres	786 364
* Nombre d'actionnaires	1 026

La variation de l'actif net de la période allant du 01/01/2020 au 30/06/2020 s'élève à - 2 168 017,504 Dinars.

Le nombre de titres d'ALYSSA SICAV au 30/06/2020 est de 786 364 contre 791 249 au 31/12/2019.

	<b><u>Mvt sur le capital</u></b>	<b><u>Mvt sur l'Actif Net</u></b>
<b><u>Capital début de période au 31/12/2019</u></b>	<b><u>78 465 017,581</u></b>	<b><u>78 465 017,581</u></b>
<b><u>Souscriptions de la période</u></b>	<b><u>15 585 100,000</u></b>	<b><u>15 585 100,000</u></b>
<b><u>Rachats de la période</u></b>	<b><u>-16 073 600,000</u></b>	<b><u>-16 073 600,000</u></b>
<b><u>Autres mouvements</u></b>	<b><u>22 628,671</u></b>	<b><u>1 618 243,154</u></b>
- Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	18 558,540	18 558,540
- Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	0,000	0,000
- Frais de négociations de titres	0,000	0,000
- Régularisation des sommes non distribuables	4 070,131	4 070,131
- Sommes distribuables		1 595 614,483
<b><u>Montant fin de période au 30/06/2020</u></b>	<b><u>77 999 146,252</u></b>	<b><u>79 594 760,735</u></b>

### 3.7 - Sommes distribuables :

Les sommes distribuables au 30/06/2020 s'élèvent à **1 595 614,483** DT contre **3 297 760,658** DT au 31/12/2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Somme distribuables des exercices antérieurs	622,206	686,224	645,399
Résultat d'exploitation	1 594 668,354	1 843 090,406	3 569 296,374
Régularisation du résultat d'exploitation	323,923	-101 855,300	-272 181,115
<b>Total</b>	<b>1 595 614,483</b>	<b>1 741 921,330</b>	<b>3 297 760,658</b>

### 3.8 - Charges de gestion des placements :

Ce poste enregistre les rémunérations du dépositaire, du gestionnaire et des distributeurs calculées conformément aux dispositions des conventions de dépôt, de gestion et de distribution conclues entre ALYSSA SICAV, UBCI et UBCI BOURSE.

Libellé	Période du 01.04.20 au 30.06.20	Période du 01.01.20 au 30.06.20	Période du 01.04.19 au 30.06.19	Période du 01.01.19 au 30.06.19	Période du 01.01.19 au 31.12.19
<b><u>CH 1 Charges de gestion des placements</u></b>	<b><u>180 379,020</u></b>	<b><u>363 071,887</u></b>	<b><u>197 963,888</u></b>	<b><u>409 234,358</u></b>	<b><u>791 039,355</u></b>
Rémunération du gestionnaire	41 086,337	82 699,713	45 091,778	93 214,495	180 181,196
Rémunération du dépositaire	20 042,117	40 341,329	21 995,991	45 470,491	87 893,273
Rémunération des distributeurs	119 250,566	240 030,845	130 876,119	270 549,372	522 964,886

### 3.9 - Autres charges :

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel et la charge TCL. En outre, le coût des services bancaires et l'abonnement des charges budgétisées figurent aussi au niveau de cette rubrique.

Libellé	Période du 01.04.20 au 30.06.20	Période du 01.01.20 au 30.06.20	Période du 01.04.19 au 30.06.19	Période du 01.01.19 au 30.06.19	Période du 01.01.19 au 31.12.19
<b><u>CH 2 Autres charges</u></b>	<b><u>28 876,761</u></b>	<b><u>58 010,617</u></b>	<b><u>30 181,896</u></b>	<b><u>61 752,346</u></b>	<b><u>120 726,848</u></b>
Redevance CMF	20 042,117	40 341,329	21 995,991	45 470,491	87 893,273
Abonnement des charges budgétisées	8 834,644	17 669,288	8 185,905	16 281,855	32 833,575

L'abonnement des charges budgétisées se détaille comme suit :

<u>Libellé</u>	<b>Période du 01.04.20 au 30.06.20</b>	<b>Période du 01.01.20 au 30.06.20</b>	<b>Période du 01.04.19 au 30.06.19</b>	<b>Période du 01.01.19 au 30.06.19</b>	<b>Période du 01.01.19 au 31.12.19</b>
<b>Abonnement des charges budgétisées</b>	<b><u>8 834,644</u></b>	<b><u>17 669,288</u></b>	<b><u>8 185,905</u></b>	<b><u>16 281,855</u></b>	<b><u>32 833,575</u></b>
Taxes	2 360,798	4 721,597	1 950,801	3 880,164	7 824,640
Frais bancaires	30,567	61,134	34,627	68,874	138,890
Publication BO CMF	374,443	748,885	325,306	647,038	1 304,800
Honoraires CAC	1 686,036	3 372,072	1 690,680	3 362,782	6 781,300
Frais AGO et publications	1 399,193	2 798,387	1 192,710	2 372,312	4 783,945
Jetons de Présence	2 983,607	5 967,213	2 991,781	5 950,685	12 000,000

#### **4. REMUNERATIONS GESTIONNAIRE, DEPOSITAIRE ET DISTRIBUTEURS :**

##### **4-1 Rémunération du gestionnaire**

- L'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV a conclu avec UBCI BOURSE une convention aux termes de laquelle ALYSSA SICAV confie à UBCI BOURSE une mission de gestionnaire couvrant :

\* la gestion du portefeuille de la SICAV,

\* la gestion administrative, financière et comptable de la SICAV et le calcul quotidien de sa valeur liquidative,

\* la préparation de toutes les déclarations et publications réglementaires.

L'UBCI BOURSE prend à sa charge tous les frais de personnel et d'administration générale engagés dans l'exécution de ses missions, tous les investissements nécessaires ainsi que leurs charges de fonctionnement et de maintenance. Sont exclues des charges supportées par l'UBCI BOURSE : la rémunération du commissaire aux comptes, les jetons de présence des administrateurs, les commissions de Négociation en bourse (CNB), les dépenses publicitaires et de promotion, la redevance CMF, la TCL, les frais de publications des Etats financiers au bulletin du CMF, ainsi que les frais de tenue des Assemblées générales.

Le gestionnaire perçoit en contrepartie de ses services une rémunération annuelle égale à 0,105% T.T.C de l'actif net annuel d'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour est réglée trimestriellement à terme échu nette de toute retenue fiscale. Cette rémunération est devenue à partir du 03-10-2016, au taux annuel de 0.155% TTC, de l'actif net de Alyssa SICAV, puis 0.205%TTC à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017.

##### **4-2 Rémunération du dépositaire**

L'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV a conclu avec Union Bancaire pour le Commerce et l'industrie « UBCI » une convention de dépositaire aux termes de laquelle UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV confie à UBCI la mission de dépositaire de ses titres et de ses fonds non investis selon les modalités et conditions définies par cette dernière.

Pour l'ensemble de ses prestations, l'UBCI reçoit une rémunération annuelle de 0,1% T.T.C de l'actif net d'ALYSSA SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour et réglée trimestriellement à terme échu, nette de toute retenue fiscale.

#### **4-3 Rémunération des distributeurs :**

L'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV a conclu avec UBCI et UBCI BOURSE des conventions de distribution aux termes desquelles ALYSSA SICAV confie à UBCI et UBCI BOURSE la commercialisation et la distribution de ses actions auprès de leurs clientèles.

En contrepartie de ces prestations, une commission de distribution répartie entre les deux distributeurs en prorata de leurs distributions est décomptée jour par jour au taux de 0,595% TTC de l'actif net d'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV et réglée trimestriellement à terme échu après déduction des retenues fiscales.

**UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV**  
**SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2020**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2020**

***Introduction***

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de « UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV » au 30 Juin 2020 ainsi que l'état de résultat et de l'état des variations de l'actif net pour la période de trois mois se terminant au 30 Juin 2020, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables appliquées en Tunisie.

Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan de **58 419 455** dinars et un résultat net bénéficiaire de la période de **681 364** dinars.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

***Etendue de l'examen limité***

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

***Conclusion***

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société « UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV » au 30 Juin 2020, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

**Observation**

Nous attirons votre attention sur l'observation sur le point suivant :

- ✓ La note 2.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de cette question.

Tunis, le 29 juillet 2020

**Le Commissaire aux Comptes ;**

**ECC MAZARS**

**Borhen CHEBBI**

**BILAN**  
Arrêté au 30/06/2020 en (DT)

	Libellé	Note	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
	<b><u>ACTIFS</u></b>				
AC 1	<b>Portefeuille-titres</b>	<b>3.1</b>	<b>41 216 094,390</b>	<b>44 836 514,304</b>	<b>43 810 784,190</b>
	a- Obligations et valeurs assimilées		38 432 874,390	44 836 514,304	42 622 581,190
	b- Titres OPCVM		2 783 220,000	0,000	1 188 203,000
AC 2	<b>Placements monétaires et disponibilités</b>	<b>3.2</b>	<b>17 198 714,736</b>	<b>18 363 111,268</b>	<b>10 931 057,560</b>
	a- Placements monétaires		5 865 550,083	4 993 401,671	3 988 601,386
	b- Disponibilités		11 333 164,653	13 369 709,597	6 942 456,174
AC3	<b>Créances d'exploitations</b>	<b>3.3</b>	0,000	0,000	0,000
AC 4	<b>Autres actifs</b>	<b>3.4</b>	<b>4 645,978</b>	<b>8 508,648</b>	<b>583,869</b>
	<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>58 419 455,104</b>	<b>63 208 134,220</b>	<b>54 742 425,619</b>
	<b><u>PASSIF</u></b>		<b><u>279 771,746</u></b>	<b><u>252 100,012</u></b>	<b><u>180 264,412</u></b>
PA 1	<b>Opérateurs créditeurs</b>	<b>3.5</b>	261 094,593	226 529,817	125 900,093
PA 2	<b>Autres créditeurs divers</b>	<b>3.6</b>	18 677,153	25 570,195	54 364,319
	<b><u>ACTIF NET</u></b>		<b><u>58 139 683,358</u></b>	<b><u>62 956 034,208</u></b>	<b><u>54 562 161,207</u></b>
CP 1	<b><u>Capital</u></b>	<b>3.7</b>	<b><u>56 823 963,587</u></b>	<b><u>61 552 549,634</u></b>	<b><u>52 126 353,756</u></b>
CP 2	<b><u>Sommes capitalisables</u></b>	<b>3.8</b>	<b><u>1 315 719,771</u></b>	<b><u>1 403 484,574</u></b>	<b><u>2 435 807,451</u></b>
	a- Sommes capitalisables des exercices antérieurs		0,000	0,000	0,000
	b- Sommes capitalisables de l'exercice encours		1 315 719,771	1 403 484,574	2 435 807,451
	<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>		<b>58 419 455,104</b>	<b>63 208 134,220</b>	<b>54 742 425,619</b>

**ETAT DE RESULTAT**  
Arrêté au 30/06/2020 en (DT)

	Libellé	Note	Période du 01.04.20 au 30.06.20	Période du 01.01.20 au 30.06.20	Période du 01.04.19 au 30.06.19	Période du 01.01.19 au 30.06.19	Période du 01.01.19 au 31.12.19
PR 1	<b>Revenus du portefeuille-titres</b>	3.1	<b>609 193,341</b>	<b>1 197 268,381</b>	<b>645 141,210</b>	<b>1 314 671,787</b>	<b>2 568 505,212</b>
	Revenus des obligations et valeurs assimilées		561 272,841	1 149 347,881	645 141,210	1 314 671,787	2 568 505,212
	Revenus des titres OPCVM		47 920,500	47 920,500	0,000	0,000	0,000
PR 2	<b>Revenus des placements monétaires</b>	3.2	<b>201 528,913</b>	<b>389 681,648</b>	<b>312 879,854</b>	<b>515 211,599</b>	<b>925 263,143</b>
	<b>Total des revenus des placements</b>		<b>810 722,254</b>	<b>1 586 950,029</b>	<b>958 021,064</b>	<b>1 829 883,386</b>	<b>3 493 768,355</b>
CH 1	<b>Charges de gestion des placements</b>	3.9	<b>-127 285,539</b>	<b>-252 122,765</b>	<b>-148 842,945</b>	<b>-294 159,438</b>	<b>-559 279,955</b>
	<b>Revenu net des placements</b>		<b>683 436,715</b>	<b>1 334 827,264</b>	<b>809 178,119</b>	<b>1 535 723,948</b>	<b>2 934 488,400</b>
CH 2	<b>Autres charges</b>	3.10	<b>-22 451,596</b>	<b>-44 631,153</b>	<b>-24 630,191</b>	<b>-48 779,632</b>	<b>-94 599,491</b>
	<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>660 985,119</b>	<b>1 290 196,111</b>	<b>784 547,928</b>	<b>1 486 944,316</b>	<b>2 839 888,909</b>
PR 4	<b>Régularisation du résultat d'exploitation</b>		28 135,016	25 523,660	-87 428,517	-83 459,742	-404 081,458
	<b>Sommes capitalisables de la période</b>		<b>689 120,135</b>	<b>1 315 719,771</b>	<b>697 119,411</b>	<b>1 403 484,574</b>	<b>2 435 807,451</b>
PR 4	Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-28 135,016	-25 523,660	87 428,517	83 459,742	404 081,458
	Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		-16 020,740	16 232,520	-13 876,240	36 646,160	78 132,104
	Plus ou moins values réalisées sur cession de titres		36 400,000	45 340,000	48 402,000	48 402,000	70 926,896
	Frais de négociation de titres		0,000	-5 712,927	-2 726,833	-2 726,833	-3 045,185
	<b>Résultat net de la période</b>		<b>681 364,379</b>	<b>1 346 055,704</b>	<b>816 346,855</b>	<b>1 569 265,643</b>	<b>2 985 902,724</b>

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET**  
**Arrêté au 30/06/2020 en (DT)**

Libellé	Période du 01.04.20 au 30.06.20	Période du 01.01.20 au 30.06.20	Période du 01.04.19 au 30.06.19	Période du 01.01.19 au 30.06.19	Période du 01.01.19 au 31.12.19
<b><u>AN1-Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u></b>	<b><u>681 364,379</u></b>	<b><u>1 346 055,704</u></b>	<b><u>816 346,855</u></b>	<b><u>1 569 265,643</u></b>	<b><u>2 985 902,724</u></b>
a- Résultat d'exploitation	660 985,119	1 290 196,111	784 547,928	1 486 944,316	2 839 888,909
b-Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	-16 020,740	16 232,520	-13 876,240	36 646,160	78 132,104
c- Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	36 400,000	45 340,000	48 402,000	48 402,000	70 926,896
d- Frais de négociation de titres	0,000	-5 712,927	-2 726,833	-2 726,833	-3 045,185
<b><u>AN2- Distributions de dividendes</u></b>	<b><u>0,000</u></b>	<b><u>0,000</u></b>	<b><u>0,000</u></b>	<b><u>0,000</u></b>	<b><u>0,000</u></b>
<b><u>AN3- Transactions sur le capital</u></b>	<b><u>1 568 521,158</u></b>	<b><u>2 231 466,447</u></b>	<b><u>-4 086 019,819</u></b>	<b><u>-4 954 938,894</u></b>	<b><u>-14 765 448,976</u></b>
<b>a- Souscriptions</b>	<b>8 541 141,294</b>	<b>18 492 549,596</b>	<b>17 624 252,779</b>	<b>26 161 852,373</b>	<b>50 641 278,355</b>
- Capital	7 709 300,000	16 816 400,000	16 684 200,000	24 872 200,000	47 667 200,000
- Régularisation des sommes non capitalisables	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
- Régularisation des sommes capitalisables	831 841,294	1 676 149,596	940 052,779	1 289 652,373	2 974 078,355
<b>b- Rachats</b>	<b>6 972 620,136</b>	<b>16 261 083,149</b>	<b>21 710 272,598</b>	<b>31 116 791,267</b>	<b>65 406 727,331</b>
- Capital	6 294 100,000	14 788 900,000	20 539 000,000	29 569 800,000	61 507 400,000
- Régularisation des sommes non capitalisables	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
- Régularisation des sommes capitalisables	678 520,136	1 472 183,149	1 171 272,598	1 546 991,267	3 899 327,331
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>	<b>2 249 885,537</b>	<b>3 577 522,151</b>	<b>-3 269 672,964</b>	<b>-3 385 673,251</b>	<b>-11 779 546,252</b>
<b><u>AN4- Actif Net</u></b>					
a- En début de période	55 889 797,821	54 562 161,207	66 225 707,172	66 341 707,459	66 341 707,459
b- En fin de période	58 139 683,358	58 139 683,358	62 956 034,208	62 956 034,208	54 562 161,207
<b><u>AN5- Nombre d'actions</u></b>					
a- En début de période	508 039	501 916	631 890	640 318	640 318
b- En fin de période	522 191	522 191	593 342	593 342	501 916
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>	<b>111,337</b>	<b>111,337</b>	<b>106,104</b>	<b>106,104</b>	<b>108,707</b>
<b>AN6 -TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE</b>	<b>4,85%</b>	<b>4,87%</b>	<b>4,97%</b>	<b>4,86%</b>	<b>4,92%</b>

## **NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS**

### **ARRETES AU 30-06-2020**

#### **PRESENTATION DE LA SOCIETE :**

UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV est une SICAV, créée en 1998 sous la forme de SICAV MIXTE de type distribution, puis devenue SICAV OBLIGATAIRE de type capitalisation depuis le 1er janvier 2016.

UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières moyennant l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus des titres de placement (intérêts) qu'elle encaisse, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%. Et, conformément au décret-loi du Chef du Gouvernement n° 2020-30, les revenus encaissés à partir du 10 juin 2020, au titre des placements notamment les comptes à termes dont la durée varie entre 3 mois et 5 ans, les bons de caisses dont la durée varie entre 3 mois et 5 ans, les certificats de dépôts dont la durée varie entre 10 jours et 5 ans et tout autre produit financier similaire et dont le taux de placement est supérieur au Taux de marché monétaire moyen du début janvier de l'année de placement moins un point sont soumis à une retenue libératoire de 35%.

UBCI BOURSE, intermédiaire en bourse, assure la gestion de UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV et UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (UBCI) est le dépositaire de ses actifs.

#### **1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS**

Les états financiers arrêtés au 30-06-2020 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

#### **2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES**

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

##### **2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents**

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations, en bons de trésors assimilables et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

##### **2.2- Evaluation des placements**

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 Juin 2020, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société ne dispose pas d'un portefeuille de souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 »

Les placements en titres OPCVM sont évalués en dates d'arrêtés à leurs valeurs liquidatives.

La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non capitalisables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont constitués de comptes à terme, de certificats de dépôts, de BTCT et de billets de trésorerie et sont évalués à leur prix d'acquisition.

### **2.3- Cession des placements**

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non capitalisables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

### 3. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

#### 3.1- Portefeuille titres et revenus y afférents :

Le portefeuille titres est composé au 30-06-2020 d'obligations et valeurs assimilées et de titres d'OPCVM. Le détail de ces valeurs est présenté ci-après :

<b>LIBELLE</b>		<b>30/06/2020</b>	<b>30/06/2019</b>	<b>31/12/2019</b>
Emprunts d'Etat	(1)	24 118 435,702	24 032 973,447	24 041 682,209
Obligations des Sociétés	(2)	14 314 438,688	20 803 540,857	18 580 898,981
Titres d'OPCVM	(3)	2 783 220,000	0,000	1 188 203,000
<b>Total</b>		<b>41 216 094,390</b>	<b>44 836 514,304</b>	<b>43 810 784,190</b>

#### (1) Emprunts d'Etat :

<b>LIBELLE</b>	<b>Nombre de Titres</b>	<b>Coût d'acquisition</b>	<b>Valeur au 30/06/2020</b>	<b>% de l'Actif</b>
<b><u>Emprunts d'Etat</u></b>		<b><u>23 186 652,000</u></b>	<b><u>24 118 435,702</u></b>	<b><u>41,28%</u></b>
BTA 03-2026	2 000	1 830 400,000	1 928 303,211	3,30%
BTA-04-2028	9 000	8 678 800,000	8 890 797,024	15,22%
BTA082022	50	47 700,000	51 242,710	0,09%
BTA-10-2026	13 000	12 629 752,000	13 248 092,757	22,68%

#### (2) Obligations des sociétés :

<b>LIBELLE</b>	<b>Nombre de Titres</b>	<b>Coût d'acquisition</b>	<b>Valeur au 30/06/2020</b>	<b>% de l'Actif</b>
<b><u>Obligations des Sociétés</u></b>		<b><u>14 003 160,000</u></b>	<b><u>14 314 438,688</u></b>	<b><u>24,50%</u></b>
AIL 2015-1	15 000	300 000,000	316 554,098	0,54%
ATT- LEAS 2018-1-T+2.3%	20 000	1 200 000,000	1 204 170,681	2,06%
ATT- LEASING 2017-1-7.75%	15 000	900 000,000	929 272,131	1,59%
ATTIJARI BANK SUB 2015	30 000	600 000,000	623 777,050	1,07%
ATTIJARI BANK SUB 2017 T 7,4%	20 000	800 000,000	804 022,356	1,38%
ATTIJARI LEASING 2015-2 7,7%	28 800	574 949,000	593 271,465	1,02%
BNASUB09	1 700	45 271,000	45 726,438	0,08%
BTE 2016-A 7.4%	10 000	400 000,000	410 222,514	0,70%
CIL 2016-1- 7.5%	20 000	400 000,000	403 024,658	0,69%
CIL 2017 - 7.95%	5 000	300 000,000	305 645,589	0,52%
CIL 2018 - 10.6%	5 000	400 000,000	415 384,481	0,71%
CIL2013/1-B 7.25%	10 000	191 000,000	197 592,350	0,34%
CIL2015-2 T 7.65%	20 000	391 400,000	407 786,884	0,70%
HL 2015-2 A7.65%	24 660	484 260,000	492 116,068	0,84%
HL 2016-1 7.65%	10 000	194 000,000	194 100,604	0,33%
HL 2016-2 7.65%	10 000	400 000,000	414 447,213	0,71%
HL 2017-3 8%	20 000	1 200 000,000	1 232 944,262	2,11%
HL 2018-1 8.3%	15 000	900 000,000	905 566,685	1,55%
HL SUB 2015-1 7.72%	10 000	193 720,000	201 110,951	0,34%

<b>LIBELLE</b>	<b>Nombre de Titres</b>	<b>Coût d'acquisition</b>	<b>Valeur au 30/06/2020</b>	<b>% de l'Actif</b>
TLS 2013-1 CB 7.25%	20 000	387 760,000	405 001,530	0,69%
TLS2014-1 CB 7.35%	15 000	282 000,000	285 093,041	0,49%
TLS2015-2	20 000	400 000,000	407 824,659	0,70%
TLS2016-1	15 000	300 000,000	304 290,411	0,52%
TLS2017-2- 7.95%	15 000	900 000,000	922 520,656	1,58%
TLS2018-1 7.95%	16 000	958 800,000	968 000,220	1,66%
UIB SUB 2016 - A 7.4%	20 000	800 000,000	822 903,606	1,41%
UNIFACTOR 2015-A 7.45%	5 000	100 000,000	102 068,087	0,17%

**(3) TITRES OPCVM :**

<b>LIBELLE</b>	<b>Nombre de Titres</b>	<b>Coût d'acquisition</b>	<b>Valeur au 30/06/2020</b>	<b>% de l'Actif</b>
<b><u>Titres OPCVM</u></b>		<b><u>2 806 519,296</u></b>	<b><u>2 783 220,000</u></b>	<b><u>4,76%</u></b>
Union Financière ALYSSA SICAV	27 500	2 806 519,296	2 783 220,000	4,76%

Les revenus du portefeuille titres se présentent comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>Période du 01.04.20 au 30.06.20</b>	<b>Période du 01.01.20 au 30.06.20</b>	<b>Période du 01.04.19 au 30.06.19</b>	<b>Période du 01.01.19 au 30.06.19</b>	<b>Période du 01.01.19 au 31.12.19</b>
<b><u>Revenus des titres OPCVM</u></b>	<b><u>47 920,500</u></b>	<b><u>47 920,500</u></b>	<b><u>0,000</u></b>	<b><u>0,000</u></b>	<b><u>0,000</u></b>
<b><u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u></b>	<b><u>561 272,841</u></b>	<b><u>1 149 347,881</u></b>	<b><u>645 141,210</u></b>	<b><u>1 314 671,787</u></b>	<b><u>2 568 505,212</u></b>
Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier	309 307,092	618 617,973	309 309,358	615 219,955	1 237 050,477
Revenus des obligations privées	251 965,749	530 729,908	335 831,852	699 451,832	1 331 454,735
<b>TOTAL</b>	<b>609 193,341</b>	<b>1 197 268,381</b>	<b>645 141,210</b>	<b>1 314 671,787</b>	<b>2 568 505,212</b>

**3.2- Placements monétaires, disponibilités et revenus y afférents :**

Le solde de cette rubrique s'élève au 30/06/2020 à 17 198 714,736 DT et s'analyse comme suit :

		<b>30/06/2020</b>	<b>30/06/2019</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>% de l'Actif</b>
Placements monétaires	(1)	5 865 550,083	4 993 401,671	3 988 601,386	10,04%
Disponibilités	(2)	11 333 164,653	13 369 709,597	6 942 456,174	19,40%
<b>Total</b>		<b>17 198 714,736</b>	<b>18 363 111,268</b>	<b>10 931 057,560</b>	<b>29,44%</b>

**(1) Placements monétaires :**

**a) Certificats de dépôt :**

Emetteur	Taux de Rémunération	Durée	Date d'Acquisition	Coût d'Acquisition	Valeur au 30/06/2020	% de l'Actif
UBCI	6,80%	20 jours	25/06/2020	997 553,686	998 285,644	1,71%
UBCI	6,80%	20 jours	26/06/2020	1 496 330,529	1 497 245,304	2,56%
UBCI	6,80%	20 jours	29/06/2020	1 496 330,529	1 496 696,233	2,56%
UBCI	6,80%	20 jours	30/06/2020	1 496 330,529	1 496 513,347	2,56%
<b>Total placement certificats de dépôt</b>				<b>5 486 545,273</b>	<b>5 488 740,528</b>	<b>9,40%</b>

**b) Bons de trésor à court terme :**

Ligne	Quantité	Date d'Acquisition	Coût d'Acquisition	Valeur au 30/06/2020	% de l'Actif
BTCT 02-03-2021	400	18/02/2020	368 290,213	376 809,555	0,65%
<b>Total placement BTCT</b>			<b>368 290,213</b>	<b>376 809,555</b>	<b>0,65%</b>

**(2) Disponibilités :**

Libellé	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Dépôts à terme	8 500 000,000	13 000 000,000	2 000 000,000
Intérêts courus/ DAT (POT)	42 575,000	105 999,563	32 641,752
Intérêts courus/DAV (POT)	73 706,193	82 309,944	95 172,070
Avoirs en banque	2 716 883,460	181 400,090	4 814 642,352
<b>Total</b>	<b>11 333 164,653</b>	<b>13 369 709,597</b>	<b>6 942 456,174</b>

**a) Dépôts à terme :**

Banque	Taux de Rémunération	Durée	Date de souscription	Coût d'Acquisition	Valeur au 30/06/2020	% de l'Actif
UBCI	7,30%	90 jours	13/05/2020	1 500 000,000	1 509 555,000	2,58%
UBCI	7,30%	90 jours	18/05/2020	1 500 000,000	1 508 580,000	2,58%
UBCI	7,30%	90 jours	19/05/2020	1 000 000,000	1 005 590,000	1,72%
UBCI	7,30%	90 jours	27/05/2020	2 000 000,000	2 009 100,000	3,44%
UBCI	7,30%	90 jours	29/05/2020	1 000 000,000	1 004 290,000	1,72%
UBCI	7,30%	90 jours	02/06/2020	1 000 000,000	1 003 770,000	1,72%
UBCI	7,30%	90 jours	05/06/2020	500 000,000	501 690,000	0,86%
<b>Total placement dépôts à terme</b>				<b>8 500 000,000</b>	<b>8 542 575,000</b>	<b>14,62%</b>

Les revenus des emplois monétaires s'analysent comme suit :

Libellé	Période du 01.04.20 au 30.06.20	Période du 01.01.20 au 30.06.20	Période du 01.04.19 au 30.06.19	Période du 01.01.19 au 30.06.19	Période du 01.01.19 au 31.12.19
Intérêts des bons de trésor à court terme	5 838,172	8 519,342	0,000	4 656,033	4 656,033
Intérêts des certificats de dépôts	50 679,452	108 684,001	94 561,803	159 560,301	229 154,622
Intérêts des dépôts à terme	145 011,289	272 478,305	218 318,051	350 995,265	691 452,488
<b>TOTAL</b>	<b>201 528,913</b>	<b>389 681,648</b>	<b>312 879,854</b>	<b>515 211,599</b>	<b>925 263,143</b>

### 3.3 – Créances d'exploitations :

	Libellé	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
<b>AC 3</b>	<b>Créances d'exploitations</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>
	Dividendes à recevoir	0,000	0,000	0,000
	Intérêts à recevoir	1 875,288	1 875,288	1 875,288
	Obligations amorties BATAM	80 000,000	80 000,000	80 000,000
	DE sur obligations amorties BATAM	-81 875,288	-81 875,288	-81 875,288

### 3.4 – Autres actifs :

	Libellé	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
<b>AC 4</b>	<b>Autres Actifs</b>	<b>4 645,978</b>	<b>8 508,648</b>	<b>583,869</b>
	RS sur achats Obligations	4 645,978	8 508,648	583,869

### 3.5 – Opérateurs créditeurs :

	Libellé	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
<b>PA 1</b>	<b>Opérateurs créditeurs</b>	<b>261 094,593</b>	<b>226 529,817</b>	<b>125 900,093</b>
	Frais de gestionnaire	56 571,349	66 152,419	55 955,596
	Frais de dépositaire	42 002,545	32 684,387	13 988,902
	Frais des distributeurs	162 520,699	127 693,011	55 955,595

### 3.6 – Autres créditeurs divers :

	Libellé	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
<b>PA 2</b>	<b>Autres créditeurs divers</b>	<b>18 677,153</b>	<b>25 570,195</b>	<b>54 364,319</b>
	Etat, retenue à la source	2 000,000	13 209,526	34 523,146
	Redevance CMF	4 725,917	5 450,527	4 677,604
	Charges à payer sur l'exercice encours	11 951,236	6 910,142	15 163,569

### 3.7 Capital :

Le capital se détaille comme suit :

<b><u>Capital au 31/12/2019</u></b>	
* Montant en nominal	50 191 600
* Nombre de titres	501 916
* Nombre d'actionnaires	380
<b><u>Souscriptions réalisées</u></b>	
* Montant en nominal	16 816 400
* Nombre de titres émis	168 164
<b><u>Rachats effectués</u></b>	
* Montant en nominal	14 788 900
* Nombre de titres rachetés	147 889
<b><u>Capital au 30/06/2020</u></b>	
* Montant en nominal	52 219 100
* Nombre de titres	522 191
* Nombre d'actionnaires	404

La variation de l'actif net de la période allant du 01/01/2020 au 30/06/2020 s'élève à 3 577 522,151 dinars.

Le nombre de titres d'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV au 30/06/2020 est de 522 191 contre 501 916 au 31/12/2019.

	<b><u>Mvt sur le capital</u></b>	<b><u>Mvt sur l'Actif Net</u></b>
<b><u>Capital début de période au 31/12/2019</u></b>	<b><u>52 126 353,756</u></b>	<b><u>52 126 353,756</u></b>
<b><u>Souscriptions de la période</u></b>	<b><u>16 816 400,000</u></b>	<b><u>16 816 400,000</u></b>
<b><u>Rachats de la période</u></b>	<b><u>-14 788 900,000</u></b>	<b><u>-14 788 900,000</u></b>
<b><u>Autres mouvements</u></b>	<b><u>2 670 109,831</u></b>	<b><u>3 985 829,602</u></b>
- Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	16 232,520	16 232,520
- Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	45 340,000	45 340,000
- Frais de négociation de titres	-5 712,927	-5 712,927
- Régularisation sommes capitalisables	-173 494,088	-173 494,088
- Résultat de l'exercice antérieur	2 435 807,451	2 435 807,451
- Régularisation de résultat de l'exercice antérieur	351 936,875	351 936,875
- Sommes capitalisables		1 315 719,771
<b><u>Montant fin de période au 30/06/2020</u></b>	<b><u>56 823 963,587</u></b>	<b><u>58 139 683,358</u></b>

### 3.8 Sommes capitalisables :

Les sommes capitalisables au 30/06/2020 s'élèvent à 1 315 719,771 DT et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Sommes capitalisables des exercices antérieurs	0,000	0,000	0,000
Résultat d'exploitation	1 290 196,111	1 486 944,316	2 839 888,909
Régularisation du résultat d'exploitation	25 523,660	-83 459,742	-404 081,458
<b>Total</b>	<b>1 315 719,771</b>	<b>1 403 484,574</b>	<b>2 435 807,451</b>

### 3.9 Charges de gestion des placements :

Ce poste enregistre les rémunérations du dépositaire, du gestionnaire et des distributeurs, calculées conformément aux dispositions des conventions de dépôt, de gestion et de distribution conclues entre UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV, UBCI et UBCI BOURSE.

Libellé	Période du 01.04.20 au 30.06.20	Période du 01.01.20 au 30.06.20	Période du 01.04.19 au 30.06.19	Période du 01.01.19 au 30.06.19	Période du 01.01.19 au 31.12.19
<b>CH 1 Charges de gestion des placements</b>	<b><u>127 285,539</u></b>	<b><u>252 122,765</u></b>	<b><u>148 842,945</u></b>	<b><u>294 159,438</u></b>	<b><u>559 279,955</u></b>
Rémunération du gestionnaire	56 571,349	112 054,561	66 152,419	130 737,525	248 568,862
Rémunération du dépositaire	14 142,841	28 013,643	16 538,107	32 684,388	62 142,231
Rémunération des distributeurs	56 571,349	112 054,561	66 152,419	130 737,525	248 568,862

### 3.10 Autres charges :

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel et la charge TCL. En outre, le coût des services bancaires et l'abonnement des charges budgétisées figurent aussi au niveau de cette rubrique :

Libellé	Période du 01.04.20 au 30.06.20	Période du 01.01.20 au 30.06.20	Période du 01.04.19 au 30.06.19	Période du 01.01.19 au 30.06.19	Période du 01.01.19 au 31.12.19
<b>CH 2 Autres charges</b>	<b><u>22 451,596</u></b>	<b><u>44 631,153</u></b>	<b><u>24 630,191</u></b>	<b><u>48 779,632</u></b>	<b><u>94 599,491</u></b>
Redevance CMF	14 142,841	28 013,643	16 538,107	32 684,388	62 142,231
Abonnement des charges budgétisées	8 308,755	16 617,510	8 092,084	16 095,244	32 457,260

L'abonnement des charges budgétisées se détaille comme suit :

Libellé	Période	Période	Période	Période	Période
	du 01.04.20 au 30.06.20	du 01.01.20 au 30.06.20	du 01.04.19 au 30.06.19	du 01.01.19 au 30.06.19	du 01.01.19 au 31.12.19
<b>Abonnement des charges budgétisées</b>	<b><u>8 308,755</u></b>	<b><u>16 617,510</u></b>	<b><u>8 092,084</u></b>	<b><u>16 095,244</u></b>	<b><u>32 457,260</u></b>
Taxes	1 876,167	3 752,333	1 979,318	3 936,884	7 939,021
Frais bancaires	27,949	55,898	30,200	60,067	121,130
Publication BO CMF	349,430	698,860	300,225	597,151	1 204,200
Honoraires CAC	1 686,036	3 372,072	1 690,705	3 362,831	6 781,400
Frais AGO et publications	1 385,581	2 771,163	1 099,874	2 187,661	4 411,581
Jetons de Présence	2 983,607	5 967,213	2 991,781	5 950,685	12 000,000
Autres (*)	-0,015	-0,029	-0,018	-0,036	-0,072

(\*) C'est le reliquat du budget de l'année précédente

#### **4. REMUNERATION GESTIONNAIRE, DEPOSITAIRE ET DISTRIBUTEURS**

##### **4-1 Rémunération du gestionnaire**

L'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV a conclu avec UBCI BOURSE une convention aux termes de laquelle SALAMMBO SICAV confie à UBCI BOURSE une mission de gestionnaire couvrant :

- \* la gestion du portefeuille de la SICAV,
- \* la gestion administrative, financière et comptable de la SICAV et le calcul quotidien de sa valeur liquidative,
- \* la préparation de toutes les déclarations et publications réglementaires.

L'UBCI BOURSE prend à sa charge tous les frais de personnel et d'administration générale engagés dans l'exécution de ses missions, tous les investissements nécessaires ainsi que leurs charges de fonctionnement et de maintenance. Sont exclues des charges supportées par l'UBCI BOURSE : la rémunération du commissaire aux comptes, les jetons de présence des administrateurs, les commissions de Négociation en bourse (CNB), les dépenses publicitaires et de promotion, la redevance CMF, la TCL, les frais de publications des états financiers au bulletin du CMF, ainsi que les frais de tenue des Assemblées générales.

Le gestionnaire perçoit en contrepartie de ses services une rémunération annuelle égale à 0,4% T.T.C de l'actif net d'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour est réglée trimestriellement à terme échu, nette de toute retenue fiscale.

##### **4-2 Rémunération du dépositaire**

L'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV a conclu avec Union Bancaire pour le Commerce et l'industrie « UBCI » une convention de dépositaire aux termes de laquelle l'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV confie à l'UBCI la mission de dépositaire de ses titres et de ses fonds non investis selon les modalités et conditions définies par cette dernière.

Pour l'ensemble de ses prestations, l'UBCI reçoit une rémunération annuelle de 0,1% T.T.C de l'actif net de SALAMMBO SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour est réglée trimestriellement à terme échu, nette de toute retenue fiscale.

**4-3 Rémunération des distributeurs :**

L'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV a conclu avec UBCI et UBCI BOURSE des conventions de distribution aux termes desquelles SALAMMBO SICAV confie à UBCI et UBCI BOURSE la commercialisation et la distribution de ses actions auprès de leurs clientèles.

En contrepartie de ces prestations, une commission de distribution répartie entre les deux distributeurs en prorata de leurs distributions est décomptée jour par jour au taux de 0,4% TTC de l'actif net d'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV et réglée trimestriellement à terme échu après déduction des retenues fiscales.